



**12^E ENQUÊTE ANNUELLE DE CONJONCTURE
AUPRÈS DES ETI**

DES ETI RÉSILIENTES ?

Juin 2022

Les ETI anticipent une poursuite de la reprise en 2022, malgré le contexte de tensions sur les approvisionnements

Après un rebond significatif de l'activité en 2021, portée par la levée des contraintes sanitaires et la reprise de l'activité mondiale, les ETI françaises anticipent une nouvelle progression de leur activité cette année. Bien que ne remettant pas en cause la reprise, les tensions sur les approvisionnements, freinent sa dynamique, de même que les fortes difficultés de recrutement. Ces dernières restent de loin le premier frein au développement des ETI, concernant près des ¾ d'entre elles. Deux ETI sur trois déclarent affronter des difficultés d'approvisionnement limitant leur activité. Ces tensions sont renforcées par la guerre en Ukraine, en particulier via la hausse des prix de l'énergie.

Par secteur, les ETI industrielles sont nettement plus optimistes quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires cette année que celles de la Construction, du Commerce et du Tourisme, dont l'indicateur prévisionnel d'activité diminue et s'éloigne du niveau d'avant crise.

Afin d'amortir l'impact de ces contraintes d'offre sur leur situation financière, près des trois quarts des ETI envisagent une hausse de leur prix de vente, alimentant le contexte inflationniste. Celui-ci pèse sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, si bien que les ETI s'affichent moins optimistes que l'an dernier quant à leurs carnets de commandes.

Dans ce contexte, la trésorerie des ETI est attendue en baisse en 2022. Les petites ETI, celles de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, ainsi que les peu internationalisées, sont les plus pessimistes quant à leur situation financière à court terme. Cette dégradation intervient néanmoins après une situation financière particulièrement favorable, avec un niveau de liquidité encore élevé, notamment grâce à la mobilisation des dispositifs de soutien mis en place lors de la crise sanitaire, en particulier le PGE. En avril 2022, la part d'ETI ayant consommé une majorité, voire la totalité de leur PGE est bien plus élevée qu'un an auparavant (56 % contre 33 %).

En 2022, l'investissement des ETI est attendu en hausse, sur une dynamique similaire à celle de 2021, dans un contexte où l'accès au crédit reste aisé. La réduction des marges d'exploitation constitue néanmoins un obstacle de plus en plus prégnant. Celles-ci sont en effet affectées par les augmentations de coûts, seulement partiellement compensées par les hausses de prix de vente prévues.

À plus long terme, la transition écologique et énergétique (TEE) soutiendrait l'investissement des ETI : 70 % d'entre elles envisagent d'accroître leurs investissements verts au cours des cinq prochaines années. Par ailleurs, afin de réaliser leur transition, une ETI sur deux déclare avoir besoin d'alternatives technologiques, suggérant un réel besoin d'innovation et donc d'investissements supplémentaires. Les besoins d'accompagnement et de financement sont également importants, cités par plus du tiers des ETI répondantes.

Si 62 % des ETI considèrent la TEE comme une opportunité, près du quart la perçoivent toutefois comme source de risques, du fait principalement de la hausse des prix des intrants et du durcissement de la réglementation climatique.

Mais la principale source d'inquiétude des dirigeants d'ETI pour les années à venir est le risque de cybersécurité (cité par 83% d'entre eux) suivi par les conflits géopolitiques (73%).

CE QU'IL FAUT RETENIR

1

En 2022, les tensions sur les approvisionnements et les recrutements freinent l'activité des ETI, qui poursuivrait néanmoins sa progression. Les embauches sont attendues dynamiques.

À respectivement +43 et +39, les soldes prévisionnels d'évolution de l'activité et des effectifs sont en progression sur un an et rejoignent leurs niveaux d'avant crise. La résilience de l'emploi s'accompagne de difficultés de recrutement pour près des trois quart des ETI. Des signaux pointent néanmoins vers un tassement de l'activité. Les soldes prévisionnels sur l'évolution des carnets de commandes diminuent et deux tiers des ETI sont confrontées à des difficultés d'approvisionnement qui limitent leur activité. Plus de la moitié des ETI anticipent un impact fort du conflit et de ses conséquences sur leur activité.

2

Face aux tensions d'approvisionnement anticipées durables, les ETI prévoient pour la grande majorité d'accroître leurs prix de vente.

62 % des ETI anticipent une dissipation des tensions d'approvisionnement dans un an ou plus, dont 20 % au-delà de 2 ans. Face à ces difficultés, les trois quarts des ETI envisagent d'augmenter leurs prix de vente et un tiers d'absorber une partie du choc en réduisant leurs marges d'exploitation.

3

En 2022, dans ce contexte, la situation de trésorerie des ETI se dégraderait, partant d'une situation néanmoins très favorable

Dans ce contexte de tensions sur les coûts de production, la situation de trésorerie des ETI se dégraderait cette année: à -11, l'indicateur prévisionnel perd 12 points sur un an. Les liquidités accumulées depuis la crise sanitaire grâce aux dispositifs de soutien ont probablement absorbé une partie du choc. Les ETI sont en effet bien plus nombreuses à avoir consommé une majorité, voire la totalité, de leur PGE qu'en 2021 (56 % contre 33 %) et à souhaiter amortir leur prêt sur plusieurs années (60 % contre 44 %).

4

En 2022, la dynamique de l'investissement des ETI serait similaire à celle de 2021

Les ETI sont 30 % de plus à anticiper une hausse de leurs investissements qu'une baisse, une proportion identique à 2021 et ce, malgré une détérioration des marges d'exploitation qui freine le développement de près d'une ETI sur deux. Les conditions d'accès aux crédits restent en revanche aisées.

5

70 % des ETI envisagent d'accroître leurs investissements verts au cours des cinq prochaines années

En 2021, 19 % des ETI consacraient déjà plus de 10 % de leurs investissements dans leur transition écologique et énergétique. Elles seraient 70 % à vouloir accroître ce type d'investissements, dont 42 % sensiblement.

6

Dans les années à venir, le risque de sécurité informatique est le principal sujet d'inquiétude des ETI

83 % des ETI interrogées sont moyennement voire très inquiètes pour leur cybersécurité (soit 10 points de plus que l'inquiétude portant sur les conflits géopolitiques). Ce serait surtout le cas pour les ETI des Services et moins dans l'Industrie.

Les chiffres clés

+43

**SOLDE D'OPINION SUR L'ÉVOLUTION ATTENDUE DE
L'ACTIVITÉ EN 2022**
EN HAUSSE DE 8 POINTS SUR UN AN

62%

**PART DES ETI QUI ANTICIPENT UNE RÉSORPTION DES
DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT AU-DELÀ D'UN AN**
DONT 20 % ANTICIPANT UNE RÉSORPTION DANS PLUS DE 2 ANS

-11

**SOLDE D'OPINION SUR LA SITUATION DE TRÉSORERIE
EN 2022**
EN BAISSÉ DE 12 POINTS SUR UN AN

70%

**PART DES ETI QUI ENVISAGENT D'ACCROITRE LEURS
INVESTISSEMENTS VERTS DURANT LES 5 PROCHAINES ANNÉES**
DONT 42 % ENVISAGENT UNE HAUSSE SENSIBLE

49%

**PART DES ETI JUGEANT LEURS MARGES D'EXPLOITATION
INSUFFISANTES POUR LEUR DÉVELOPPEMENT**
9 POINTS DE PLUS QUE L'AN DERNIER, EN PARTICULIER DANS LE
COMMERCE, LE TOURISME ET LA CONSTRUCTION

83%

**PART DES ETI INQUIÈTES POUR LEUR SÉCURITÉ INFORMATIQUE
DANS LES ANNÉES À VENIR**
10 POINTS DE PLUS QUE L'INQUIÉTUDE SUR LES CONFLITS
GÉOPOLITIQUES

ETI

ENQUÊTE 2022

1	ACTIVITÉ ET EMPLOI	06-11
2	SITUATION FINANCIÈRE, ACCÈS AU CRÉDIT ET INVESTISSEMENT	12-19
3	LES ETI FACE AUX DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT	20-24
4	LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES ETI	25-28
5	PROFIL DES ETI	29-36
6	MÉTHODOLOGIE	37

01.

ACTIVITÉ ET EMPLOI

L'ACTIVITÉ DES ETI EST ATTENDUE EN PROGRESSION EN 2022. ELLE

RALENTIRAIT NÉANMOINS

SENSIBLEMENT DANS LA CONSTRUCTION, LE COMMERCE ET LE TOURISME.

DES CRÉATIONS D'EMPLOIS ATTENDUES DYNAMIQUES.

Des perspectives d'activité en amélioration en 2022, avec des disparités sectorielles

Interrogées entre fin mars et début mai, soit après le déclenchement du conflit en Ukraine, 52 % des ETI anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires cette année contre 9 % une diminution. À +43, le solde prévisionnel d'évolution de l'activité est en progression sur un an et retrouve quasiment son niveau d'avant crise (+44 en 2019). Néanmoins, les carnets de commandes sont, dans l'ensemble, moins bien orientés qu'en 2021, le solde prévisionnel diminuant de 13 points, à +17.

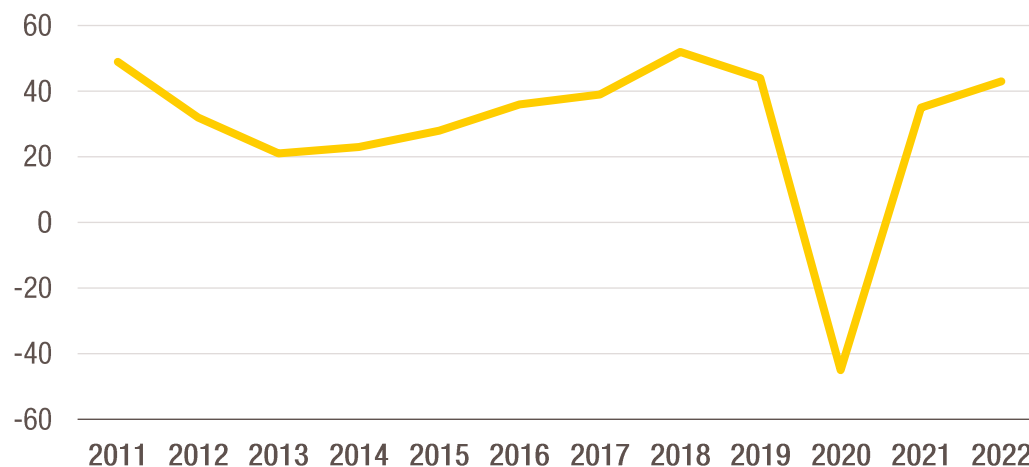
Les perspectives de chiffre d'affaires et d'évolution des carnets de commandes sont très hétérogènes selon le secteur d'activité, les Services tirant leur épingle du jeu, et dans une moindre mesure l'Industrie :

- Le solde d'opinion relatif à l'activité diminue de 2 points dans les secteurs Commerce / Transport / Hébergement-Restauration (+23 après +25 en 2021) et reste nettement en-deçà de son niveau d'avant crise (+35 en moyenne entre 2016 et 2019). De même dans la Construction, où le solde d'opinion perd 24 points (+36 après +60 en 2021 et contre +43 en moyenne entre 2016 et 2019, l'indicateur étant à l'origine plus volatile). À l'inverse, cet indicateur augmente très nettement dans l'Industrie (+56 après +46 en 2021, soit de 10 points supérieur à son niveau moyen d'avant crise) ainsi que dans les Services (+57 après +35 en 2021 et +49 en moyenne avant crise).
- Les ETI des secteurs de la Construction et du Commerce / Transport / Hébergement-Restauration sont les plus pessimistes quant aux perspectives de demande. Côté Construction, elles sont 8 % de plus à anticiper une baisse de la demande qu'une hausse. Côté Commerce et Tourisme, elles sont en effet aussi nombreuses à anticiper une hausse plutôt qu'une baisse de la demande cette année, elles étaient 23 % de plus à anticiper une hausse des commandes plutôt qu'une baisse en 2021. Les ETI de l'Industrie sont également moins optimistes qu'en 2021 (-17 points à +15, contre +30 en moyenne entre 2016 et 2019). Les perspectives de demande dans les autres Services demeurent quant à elles très positives (+40 contre +26 en moyenne).

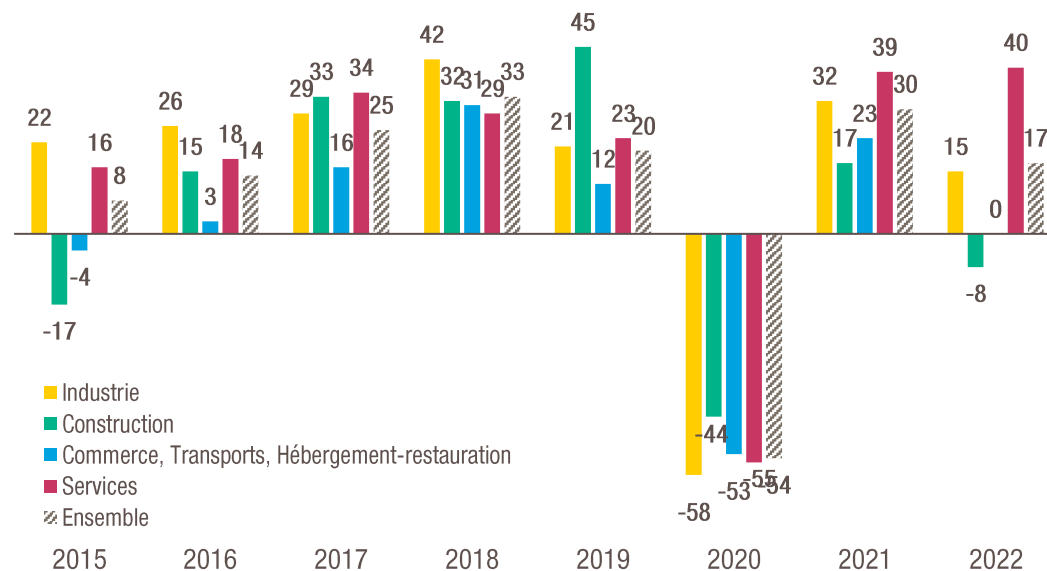
Les ETI les plus internationalisées sont les plus optimistes quant aux perspectives d'activité.

- Comme en 2021, les ETI les plus internationalisées (celles réalisant plus d'un quart de leur chiffre d'affaires à l'étranger) ont les perspectives de commande les mieux orientées avec un indicateur à +36, certes en baisse relativement à 2021 (+44), mais qui demeure supérieur à son niveau moyen d'avant crise, à +31. À l'inverse, l'indicateur pour les ETI les moins internationalisées perd 15 points pour rejoindre +4, soit un niveau inférieur de 14 points au solde moyen entre 2016 et 2019.
- 70 % des ETI les plus internationalisées prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires cette année, contre seules 8 % un repli. L'indicateur d'activité s'établit ainsi à +62 (après +55 en 2021 et contre +53 en moyenne avant crise). Les moins internationalisées voient quant à elles leur indicateur d'activité s'établir à +30 (après +23 en 2021), soit de 10 points inférieur à son niveau moyen d'avant crise.

PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DU CA POUR L'ANNÉE EN COURS (SOLDE D'OPINION EN %)



INDICATEUR PRÉVISIONNEL DES CARNETS DE COMMANDES (SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE EN COURS, EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

• PRÉVISION D'ACTIVITÉ DES ETI EN 2022

SOLDE D'OPINION EN %

	Part des ETI concernées (avril 2022)	Solde d'opinion (avril 2022)	Solde d'opinion (rappel avril 2021)	Solde d'opinion (moyenne 2016-2019)
TAILLE (effectif total)				
< 250 salariés	15 %	+21	+17	+27
250 à moins de 500 salariés	36 %	+39	+27	+33
500 à moins de 5000 salariés	49 %	+52	+47	+53
SECTEURS				
Industrie	23 %	+56	+46	+46
Construction	5 %	+36	+60	+43
Commerce, Transport, Hébergement-restauration	37 %	+23	+25	+35
Services	35 %	+57	+35	+49
PART DU CA A L'INTERNATIONAL				
Moins de 5 %	56 %	+30	+23	+40
5 % à moins de 25 %	19 %	+52	+44	+41
25 % et plus	25 %	+62	+55	+53
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE				
Moins de 75 %	14 %	+66	+58	+60
75 % à moins de 95 %	13 %	+64	+55	+55
95 % à moins de 100 %	6 %	+37	+52	+57
100 %	67 %	+35	+24	+36
CLASSIFICATION « INNOVANTES »				
ETI innovantes	51 %	+53	+48	+50
ETI non-innovantes	49 %	+33	+20	+33
STATUT DU CAPITAL				
Non patrimonial	44 %	+47	+32	Nd
Patrimonial	56 %	+41	+38	Nd
<i>dont familiale</i>	41 %	+38	+41	Nd
Ensemble des ETI	100 %	+43	+35	+43

Lecture : 49 % des ETI emploient entre 500 et 4999 salariés. Elles sont 52 % de plus à prévoir une hausse de leur chiffre d'affaires en 2022 plutôt qu'une baisse. Nd pour « Non disponible »

Base : échantillon redressé

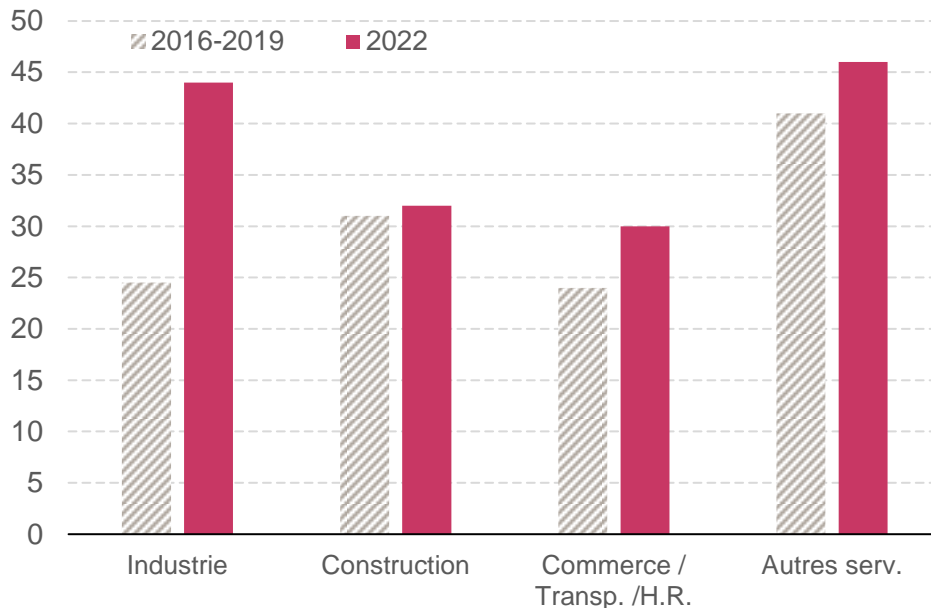
Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Des créations d'emploi dynamiques attendues en 2022, en particulier dans l'Industrie et les Services

À +39, le solde prévisionnel des effectifs en France, où les ETI nationales regroupent 85 % de leurs effectifs mondiaux, augmente de 18 points sur un an pour rejoindre la dynamique connue en 2018 et 2019 (entre +35 et +40) et dépasser son niveau moyen d'avant crise (+30 en moyenne entre 2016 et 2019). Les effectifs à l'étranger sont également prévus en nette hausse. Le solde prévisionnel associé s'établit ainsi à un niveau sensiblement supérieur à sa moyenne 2016-2019 (+25 contre +15).

Par secteur, les effectifs en France sont prévus en nette augmentation dans l'Industrie avec un indicateur prévisionnel en hausse de 19 points relativement à 2021, rejoignant un niveau supérieur de 20 points relativement au niveau moyen d'avant crise. Dans les Services (aux entreprises et autres), les perspectives de créations d'emploi sont également bien orientées, l'indicateur gagnant 26 points à +46 (niveau supérieur de 5 points à sa moyenne 2016-2019). Dans le Commerce, les Transports et l'Hébergement-restauration, l'indicateur atteint +30 après +16 en 2021 (contre +24 en moyenne entre 2016-2019). À l'inverse, dans la Construction, les perspectives de créations d'emploi en France se tassent. L'indicateur prévisionnel perd en effet 10 points et s'établit à +32, impliquant donc tout de même des créations.

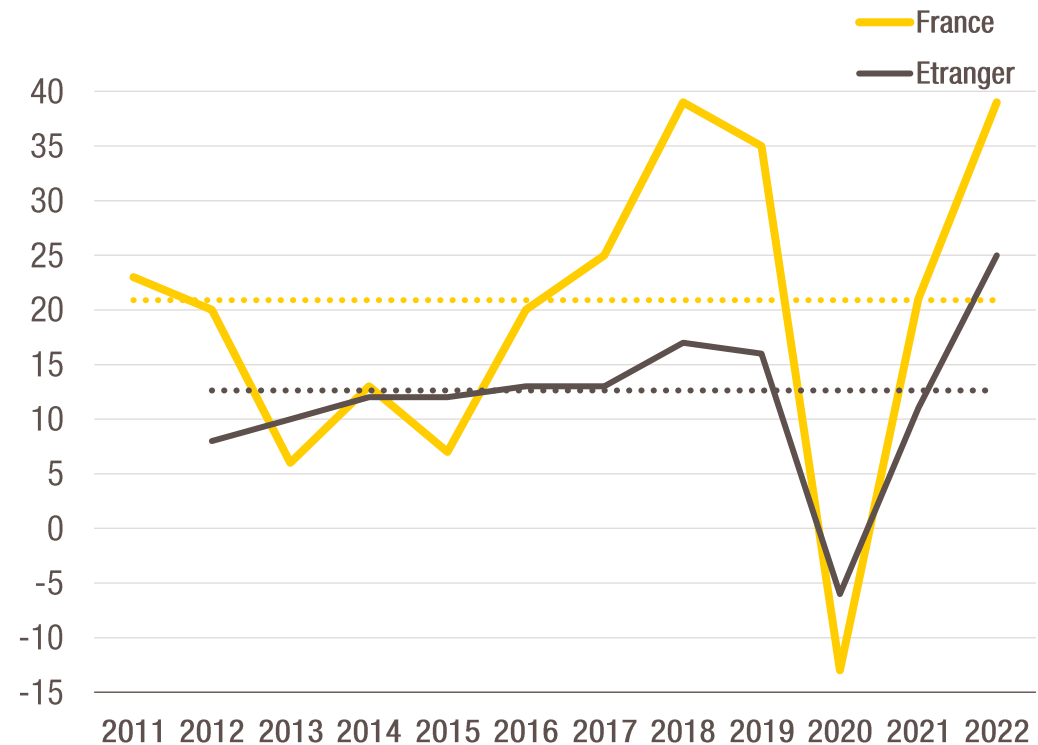
• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN FRANCE PAR SECTEUR (SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE EN COURS (SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

Note : en 2011, l'effectif à l'étranger n'était pas demandé dans l'enquête

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.



• PRÉVISION D'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS DES ETI EN 2022

SOLDE D'OPINION EN %

	Part des ETI concernées	Etranger	France
TAILLE EN 2020 (effectif total)			
< 250 salariés	15 %	8 ⁽⁰⁾	27 ⁽²³⁾
250 à moins de 500 salariés	36 %	19 ⁽⁸⁾	31 ⁽¹³⁾
500 à moins de 5000 salariés	49 %	34 ⁽¹⁷⁾	48 ⁽²⁶⁾
SECTEURS			
Industrie	23 %	28 ⁽¹²⁾	44 ⁽²⁵⁾
Construction	5 %	24 ⁽⁻¹⁷⁾	32 ⁽⁴²⁾
Commerce, Transport, Hébergement-restauration	37 %	14 ⁽⁹⁾	30 ⁽¹⁶⁾
Services	35 %	35 ⁽¹⁷⁾	46 ⁽²⁰⁾
PART DU CA A L'INTERNATIONALE			
Moins de 5 %	56 %	7 ⁽⁻²⁾	30 ⁽¹⁷⁾
5 % à moins de 25 %	19 %	33 ⁽⁸⁾	54 ⁽²⁷⁾
25 % et plus	25 %	50 ⁽³⁰⁾	50 ⁽²⁴⁾
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE			
Moins de 75 %	14 %	58 ⁽³⁰⁾	49 ⁽³⁰⁾
75 % à moins de 95 %	13 %	59 ⁽²¹⁾	74 ⁽²⁷⁾
95 % à moins de 100 %	6 %	24 ⁽⁷⁾	37 ⁽¹²⁾
100 %	67 %	6 ⁽⁰⁾	30 ⁽¹⁹⁾
CLASSIFICATION « INNOVANTES »			
ETI innovantes	51 %	37 ⁽²⁰⁾	53 ⁽³⁰⁾
ETI non-innovantes	49 %	11 ⁽⁻²⁾	25 ⁽¹¹⁾
STATUT DU CAPITAL			
Non patrimonial	44 %	27 ⁽⁸⁾	37 ⁽¹⁸⁾
Patrimonial	56 %	25 ⁽¹⁴⁾	41 ⁽²⁴⁾
<i>dont familiale</i>	41 %	22 ⁽¹⁸⁾	37 ⁽²³⁾
Total des ETI	100 %	25 ⁽¹¹⁾	39 ⁽²¹⁾

Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Note : Le solde d'opinion figurant entre parenthèse correspond à celui de l'enquête précédente (édition 2021). Par exemple, le solde d'opinion relatif à l'évolution anticipée des effectifs salariés en France en 2022 s'élève à +39 après +21 en 2021.

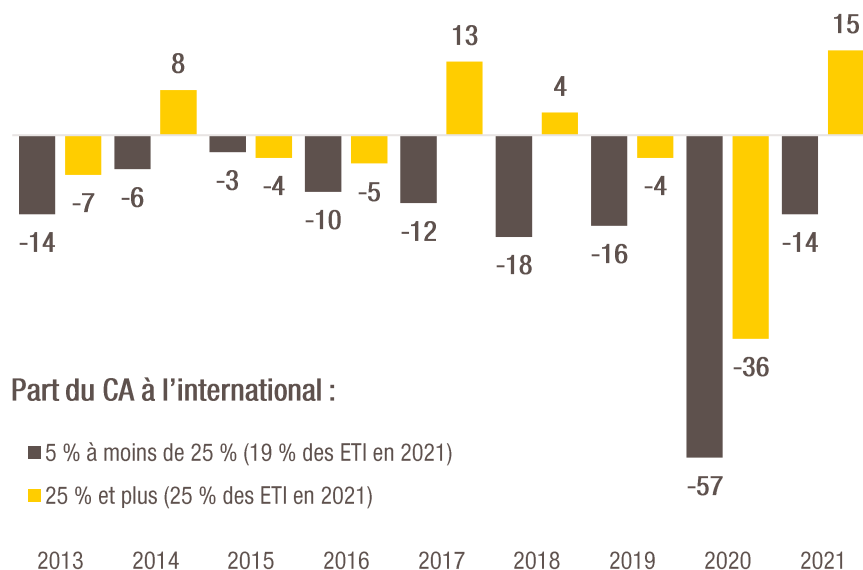
Les exportations

Une année 2021 marquée par un net rebond des échanges extérieurs

En 2021, les ETI ont dans l'ensemble pu atteindre leurs objectifs fixés en termes d'exportations grâce au rebond de l'activité et du commerce mondiale, reflétant toutefois des situations contrastées selon le degré d'internationalisation:

- Chez les entreprises les plus internationalisées, la part des ETI ayant dépassé leurs objectifs en 2021 est de 15 points supérieure à celle des entreprises ne les ayant pas atteint. Le solde atteint ainsi un niveau historiquement élevé.
- Dans une moindre mesure, les ETI moyennement internationalisées ont bénéficié de ce contexte favorable aux échanges, avec un indicateur proche de celui d'avant crise (-14 contre -16 en 2019 et -14 en moyenne entre 2016 et 2019).

• INDICATEUR DE RÉALISATION DES OBJECTIFS À L'EXPORTATION (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE EN %)



Part du CA à l'international :

- 5 % à moins de 25 % (19 % des ETI en 2021)
- 25 % et plus (25 % des ETI en 2021)

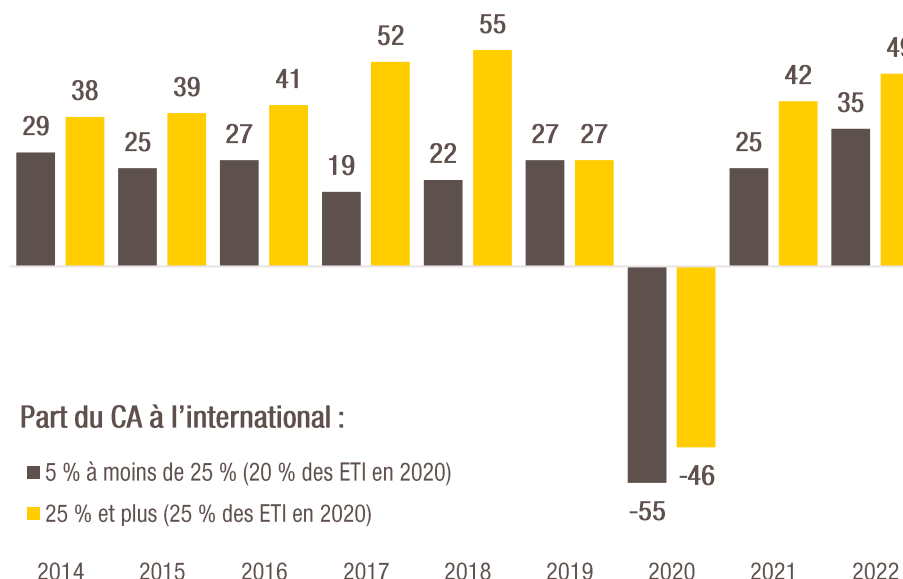
Base : échantillon redressé
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

En 2022, les perspectives des ETI à l'export restent bien orientées

A +38, l'indicateur prévisionnel d'activité à l'exportation pour l'ensemble des ETI est en hausse de 9 points sur un an (+29 en 2021).

Les ETI les plus internationalisées anticipent une hausse de leurs exportations vers les pays de l'UE et hors de l'UE d'ampleur similaire avec un solde d'opinion qui s'accroît respectivement de 5 et 9 points pour atteindre +48 et +51. Les perspectives à l'export des entreprises moyennement internationalisées fléchissent légèrement à destination des pays hors UE (+23 après +25 en 2021) et sont en très légère hausse à destination des pays européens (+36 après +33 en 2021).

• INDICATEUR PRÉVISIONNEL DE L'ACTIVITÉ À L'EXPORTATION (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE EN COURS EN %)



Part du CA à l'international :

- 5 % à moins de 25 % (20 % des ETI en 2020)
- 25 % et plus (25 % des ETI en 2020)

Base : échantillon redressé
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

02.

**SITUATION
FINANCIÈRE, ACCÈS AU
CRÉDIT ET
INVESTISSEMENT**

**UNE SITUATION DE TRÉSORERIE ATTENDUE
EN DÉGRADATION EN 2022, AFFECTÉE PAR
LES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT.
L'ACCÈS AU CRÉDIT RESTE AISÉ.
DANS CE CONTEXTE, L'INVESTISSEMENT
EST ATTENDU EN HAUSSE EN 2022 MAIS
LES CRÉATIONS DE FILIALES EN REPLI.**

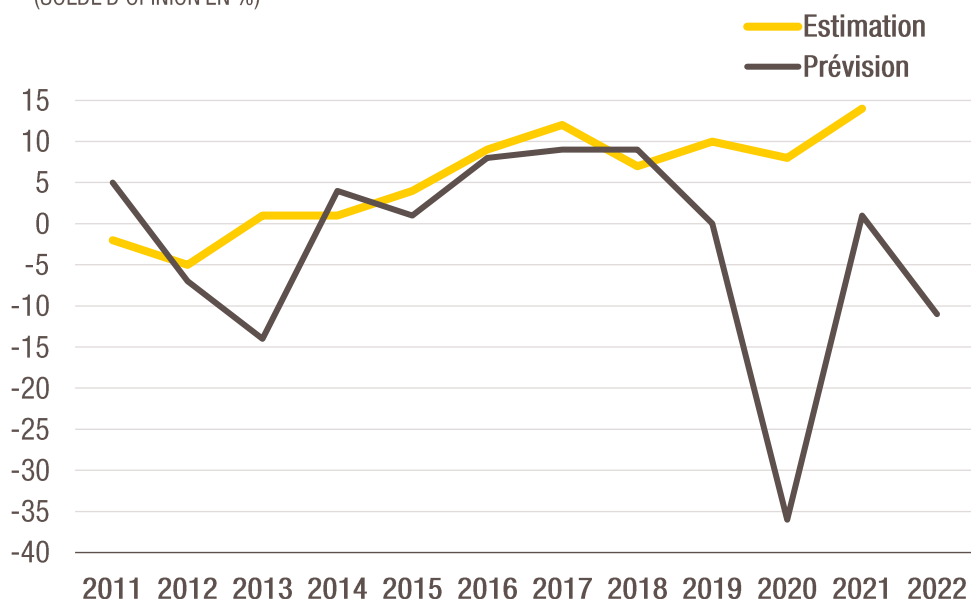
La trésorerie des ETI se dégraderait en 2022, partant d'une situation financière très favorable

En 2021, le jugement sur la situation de trésorerie des ETI s'est amélioré relativement à 2020, année durant laquelle leur situation financière ne s'était que très peu dégradée malgré la crise sanitaire, en raison des dispositifs de soutien.

Toutefois, en 2022, l'état de la trésorerie des ETI se dégraderait sensiblement dans un contexte de tensions sur les approvisionnements et de hausse des coûts (cf. partie 3). Tandis que 64 % des ETI anticipent une situation de trésorerie stable cette année, 24 % d'entre elles prévoient une dégradation de celle-ci contre 13 % une amélioration. L'indicateur prévisionnel diminue ainsi de 12 points (-11 après +1 et contre +7 en moyenne entre 2016 et 2019). Cette dégradation intervient néanmoins après une situation financière particulièrement favorable, avec un niveau de liquidité encore élevé, notamment grâce aux dispositifs de soutien mis en place lors de la crise sanitaire. À noter que des dispositifs publics ciblés les entreprises les plus exposées aux difficultés d'approvisionnement pourront constituer un nouveau soutien (relèvement vers du plafond du PGE, report de charges, prêts bonifiés de l'Etat etc.)

ESTIMATION DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE DE L'ANNÉE PASSÉE ET ÉVOLUTION ATTENDUE POUR L'ANNÉE EN COURS

(SOLDE D'OPINION EN %)



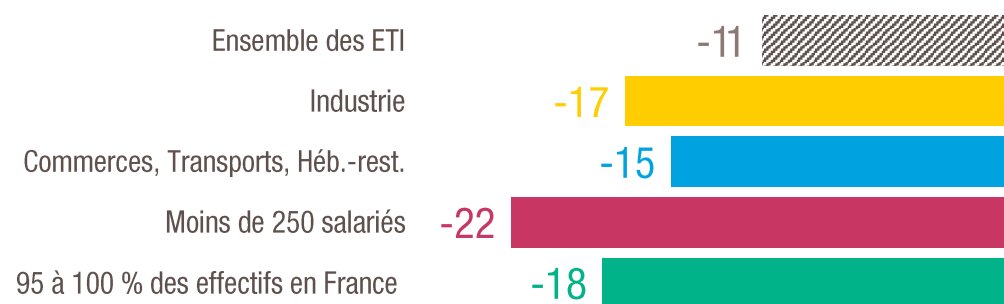
Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Les ETI dont la situation de trésorerie se dégraderait le plus sensiblement sont les plus petites entreprises et celles de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Cela concernerait également les ETI les moins internationalisées (moins de 5 % des effectifs sont à l'étranger). À l'inverse, les plus grosses ETI, celles des Services (aux entreprises et aux ménages hors Commerce et Tourisme), et celles relativement plus internationalisées verraient leur situation financière bien moins affectée. À noter que cette dégradation intervient dans un contexte où leur situation financière partait d'un point très favorable.

CATÉGORIES D'ETI ANTICIPANT UNE DÉGRADATION DE LA TRÉSORERIE EN 2022 SUPÉRIEURE À LA MOYENNE

(SOLDE D'OPINION EN %)



CATÉGORIES D'ETI AVEC LES PERSPECTIVES DE TRÉSORERIE EN 2022 LES PLUS FAVORABLES

(SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

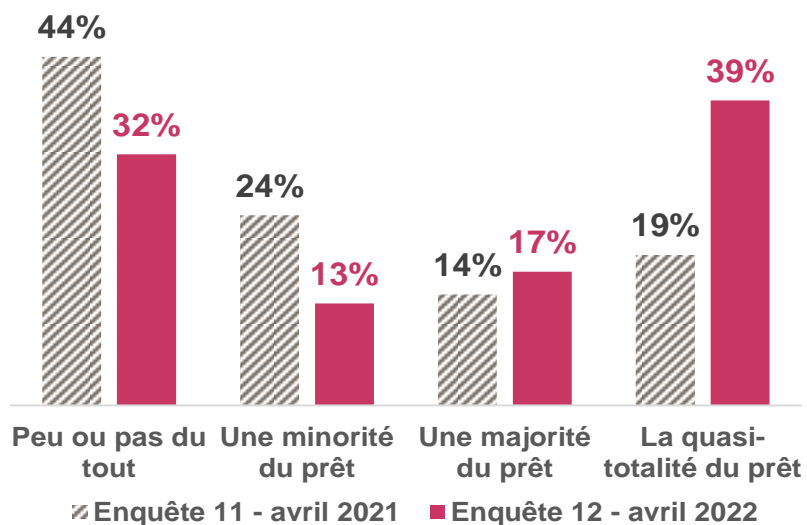
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

FOCUS

60 % des ETI envisagent d'amortir leur PGE sur plusieurs années

Les PGE (Prêts garantis par l'État) ont été sollicités par les ETI pour faire face au choc d'activité lié à l'épidémie de Covid-19. En avril 2022, 52 % des chefs d'entreprise ayant répondu à l'enquête déclarent avoir obtenu un prêt.

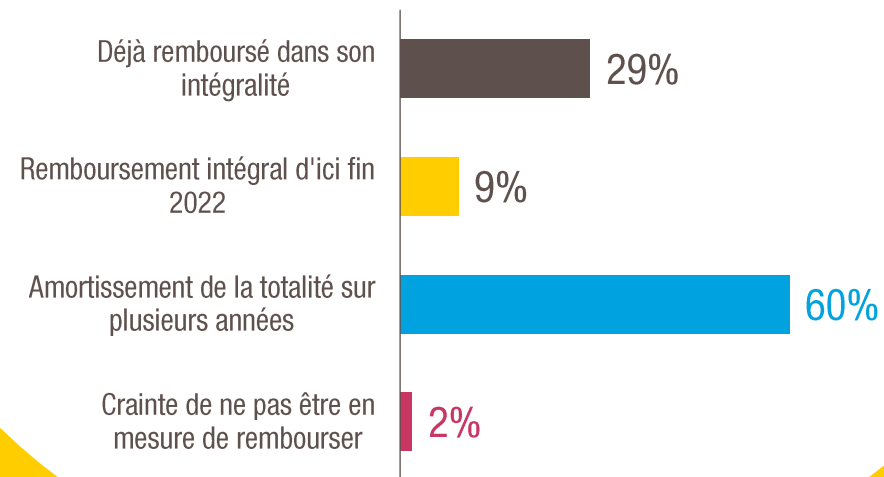
Montants utilisés des PGE en avril 2022 (En % de la population des ETI)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Horizon de remboursement des PGE (EN % de la population des ETI)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

En avril 2022, les ETI sont bien plus nombreuses à avoir consommé une majorité voire la quasi-totalité de leur PGE que l'an dernier à la même période (resp. 56 % contre 33 % en 2021, proportion similaire à celle des TPE/PME selon le [Baromètre Bpifrance Le Lab-Rexecode de mai 2022](#)). La part des ETI de l'Industrie et de la Construction ayant utilisé la majorité voire la quasi-totalité du prêt a sensiblement augmenté (41 % en avril 2022, contre 29 % un an auparavant), de même que dans les Services (41% contre 17%). Elle reste relativement stable chez les entreprises du Commerce, du Transport et de l'Hébergement-Restaurant, autour de 50 %. Ces évolutions laissent penser que les ETI ont en partie puisé dans leurs liquidités disponibles (obtenues notamment grâce aux dispositifs de soutien lors de la crise sanitaire) afin d'amortir l'impact des difficultés d'approvisionnement sur leur trésorerie.

Anticipant des tensions sur les approvisionnements pour encore plusieurs trimestres (cf. partie 3), et ayant consommé une part plus importante de leur PGE, les ETI sont également plus nombreuses que l'an passé à souhaiter amortir leur PGE sur plusieurs années (60 %, soit +16 points). 38 % d'entre elles déclarent avoir déjà remboursé la totalité de leur PGE (29%) ou être en mesure de le faire d'ici la fin de l'année (9%). Seules 2 % des ETI craignent de ne pas être en mesure d'effectuer le remboursement (contre 1 % en 2021).

Des disparités entre secteur apparaissent également s'agissant de l'horizon de remboursement des PGE: 55 % des ETI de l'Industrie et de la Construction pensent l'amortir sur plusieurs années (41 % en 2021) contre 67 % dans les Services (51% en 2021).

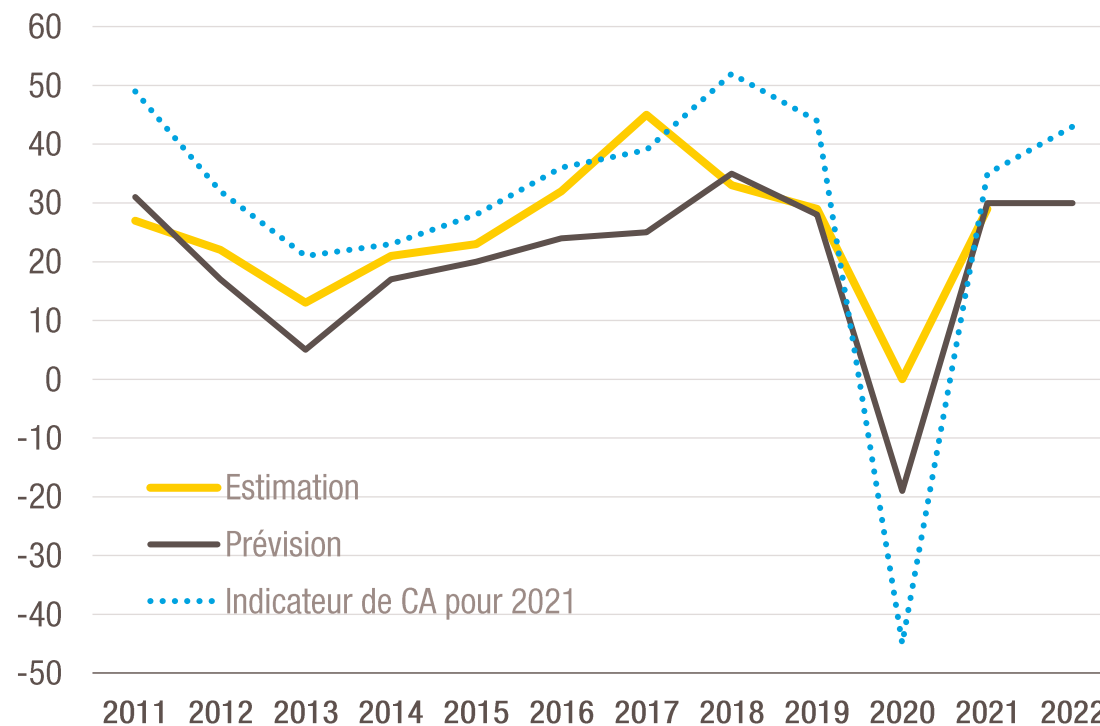
L'investissement poursuivrait sa hausse en 2022

La dynamique des investissements physiques et immatériels pour 2022 serait identique à celle observée en 2021. À +30, l'indicateur prévisionnel est en effet stable par rapport à 2021, et proche de celui d'avant crise.

La stabilisation de l'indicateur dans l'ensemble reflète des situations diverses : d'une part, une certaine normalisation des intentions d'investir parmi les ETI ayant connu un fort rebond en 2021 et, d'autre part, une hausse parmi les ETI dont les intentions d'investir étaient encore inférieures à celles qui prévalaient avant la crise sanitaire :

- L'indicateur relatif au secteur des Services atteint +32 (contre +27 en 2021) et rejoint ainsi le niveau d'avant crise. Les ETI de taille intermédiaire (250 à 500 salariés), celles non innovantes et les moins internationalisées (moins de 5 % de leur CA à l'international) connaissent également une hausse de leurs intentions d'investir en 2022, s'expliquant sans doute par un effet de rattrapage. En effet, ces ETI avaient encore en 2021 des intentions d'investir bien plus faibles que celles observées avant la crise sanitaire.
- À l'inverse, les ETI industrielles et de la Construction voient leur indicateur prévisionnel diminuer sensiblement mais demeurer supérieur ou proche du niveau d'avant crise (respectivement +34 et + 25 en 2022 après +44 et +33 en 2021 et contre +26 et +28 en 2019). Cela s'observe également pour les ETI innovantes et les plus internationalisées.

• ESTIMATION DE L'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE PASSÉE ET ÉVOLUTION ATTENDUE POUR L'ANNÉE EN COURS (SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.



Selon le dernier baromètre trimestrielle de Bpifrance-Rexecode, les intentions d'investissement des TPE/PME au 2^{ème} trimestre 2022 fléchissent légèrement : 55 % des dirigeants comptent investir cette année contre 59 % le trimestre précédent. De plus, bien qu'attendues en hausse cette année, les dépenses d'investissements ralentiraient assez nettement.

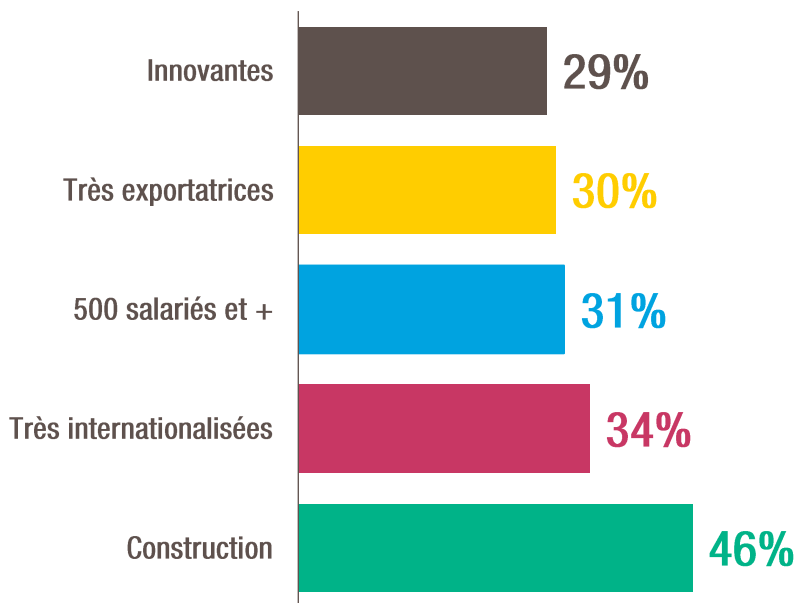
Dans son dernier point de conjoncture, l'INSEE ne note pas de décrochage des perspectives d'investissement telles que déclarées dans ses enquêtes. La Banque de France, quant à elle, table sur un ralentissement marqué de l'investissement des entreprises cette année (+2,3 % dans le scénario central, -0,5 % dans le scénario dégradé, après +12 % en 2021) et ce, dans un contexte d'incertitude géopolitique.

23 % des ETI ont créé au moins une filiale en 2021

En 2021, 23 % des ETI nationales ont créé au moins une nouvelle filiale en France ou à l'étranger, proportion stable par rapport à l'année précédente.

La proportion a diminué chez les ETI industrielles ainsi que chez celles moyennement exportatrices et moyennement internationalisées. La croissance externe reste ainsi, principalement, le fait des plus grosses ETI, de celles ayant des activités innovantes et enfin des très internationalisées.

- LE TAUX DE CRÉATION D'AU MOINS UNE FILIALE EN 2021 EST LE PLUS ÉLEVÉ DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES :
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)



Base : échantillon redressé

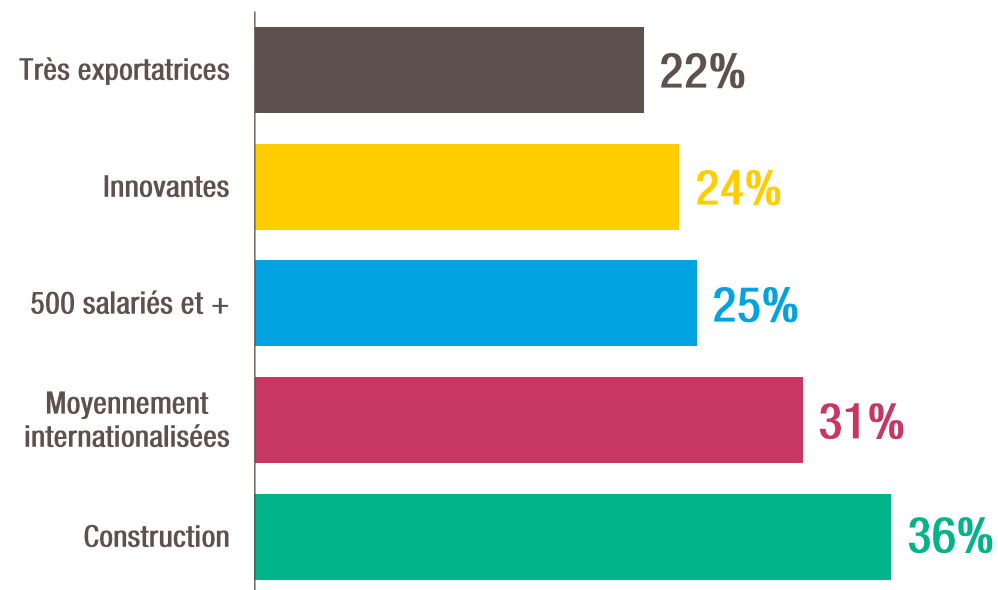
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

1 ETI sur 5 a des projets de création de nouvelles filiales en 2022

La proportion d'ETI déclarant envisager de créer une nouvelle filiale en 2022 est en baisse, de 4 points de pourcentage, et s'établit à 21 % (contre 28 % en 2019). Les incertitudes persistantes, notamment sur le contexte géopolitique et sanitaire, constituent probablement un frein.

Là encore, les ETI de plus de 500 salariés, du secteur de la Construction et les plus internationalisées sont les plus nombreuses à envisager un projet de nouvelle filiale à l'étranger.

- LES PROJETS DE CRÉATION DE FILIALES EN 2022 SONT PLUS FRÉQUENTS CHEZ LES ETI AYANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

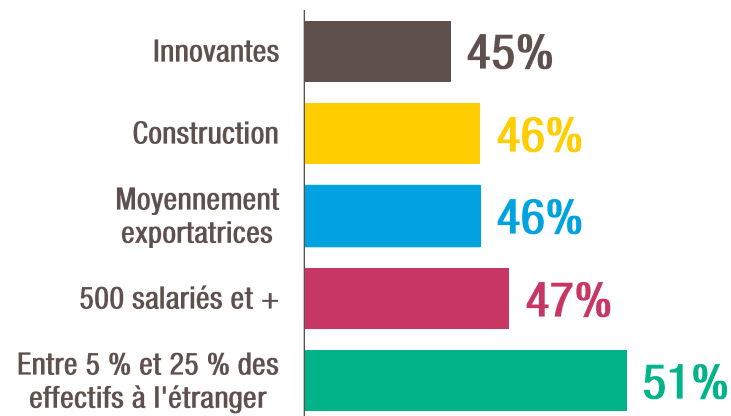
13% des ETI ont des projets de création de filiale ou de prise de participations à l'étranger

À 36 %, la proportion d'ETI envisageant de prendre de nouvelles participations en 2022 est en baisse de 3 points de pourcentage par rapport à 2021 et demeure plus faible qu'observée sur la période 2016-2019 (41 %).

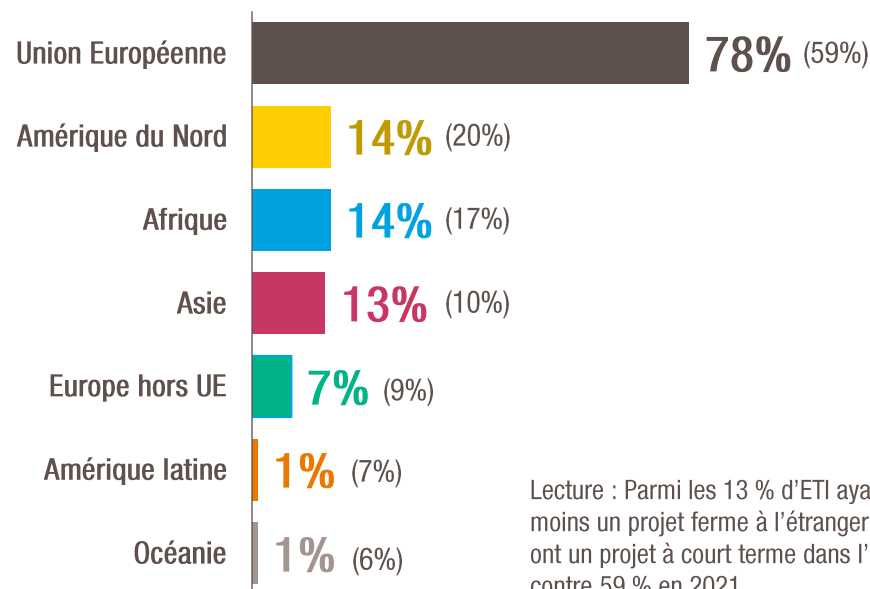
La proportion d'ETI envisageant de créer des filiales ou de prendre des participations à l'étranger en 2022 s'élève à 13 %, soit une proportion en baisse de 2 points relativement à 2021 et inférieure à celle observée en 2019 (18 %).

L'Union européenne (UE) reste de loin la première zone d'implantation ciblée, avec 78 % des ETI ayant un projet de croissance externe. Cette proportion a nettement augmenté, de près de 20 points par rapport à l'an passé, et dépasse son niveau de 2019 de 58 %. À l'inverse, la part des autres destinations dans les créations totales de filiales est en baisse, à l'exception de l'Asie. Pour certaines destinations, comme l'Amérique du Nord, cela révèle une augmentation du nombre de projets plus lente qu'en Europe. Cette année, les ETI semblent ainsi favoriser un retour à des zones d'implantation plus proches géographiquement de la France au détriment d'autres zones, phénomène observé en 2020 sans doute en lien avec la crise sanitaire et qui semblait s'être estompé en 2021 avec le retour à des conditions normales d'activité. À noter toutefois que le faible nombre de projets signifiés dans notre échantillon conduit à des proportions par zones géographiques assez volatiles.

- LES PROJETS DE PRISES DE NOUVELLES PARTICIPATIONS SONT LES PLUS FRÉQUENTS DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES :
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)



- RÉPARTITION DES ETI AYANT UN OU PLUSIEURS PROJETS FERMES À L'ÉTRANGER PAR ZONE D'IMPLANTATION:
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES, RAPPEL EN 2021)



Lecture : Parmi les 13 % d'ETI ayant au moins un projet ferme à l'étranger, 78 % ont un projet à court terme dans l'UE, contre 59 % en 2021

Base : échantillon redressé

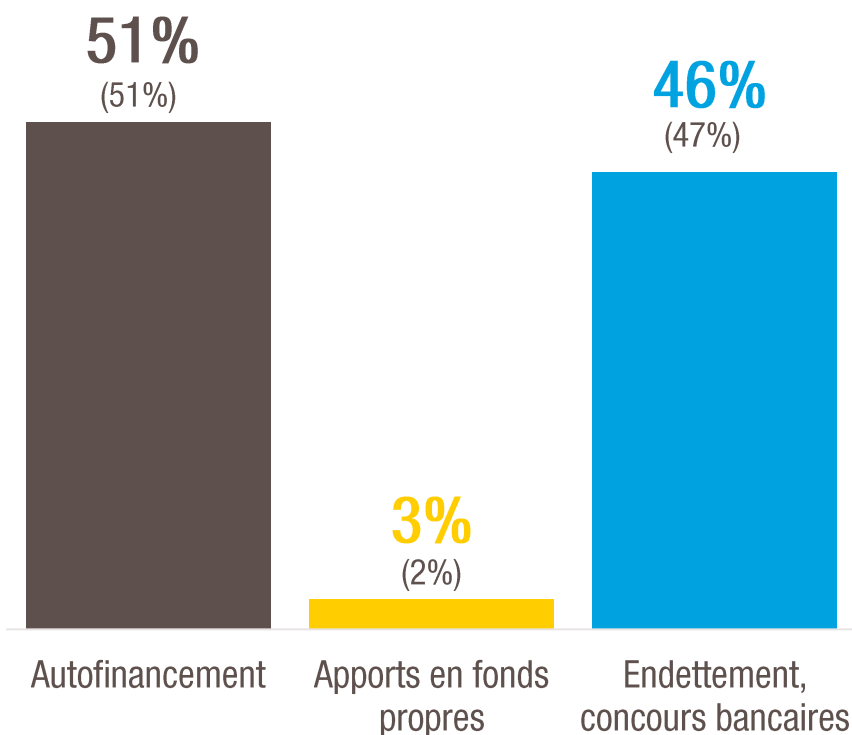
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Un peu plus de la moitié des investissements de croissance en 2021 a été autofinancé

Pour financer leurs investissements en 2021, les ETI ont eu autant recours à l'endettement financier et aux concours bancaires qu'en 2020. Le poids moyen dans le plan de financement est de 46 %, soit 1 point de pourcentage de moins que l'année précédente. Les ETI ont par ailleurs eu autant recours à l'autofinancement qu'en 2021, dont le poids moyen dans le plan de financement est de 51 %.

• PLAN DE FINANCEMENT MOYEN DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE RÉALISÉS PAR LES ETI EN 2021

(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES, RAPPEL EN 2019)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

En 2022, les ETI souhaitent recourir davantage à l'endettement financier

Dans un contexte de ralentissement de l'activité économique cette année, d'une dynamique d'investissement stable par rapport à 2021 (solde prévisionnel de +30 comme en 2021) et d'une légère baisse des prises de participation et des créations de filiales, les besoins de financement des ETI nationales ne devraient pas s'accroître et demeureraient proches de ceux de l'an passé.

Afin de financer leurs investissements de croissance interne et externe en 2022, les ETI devraient recourir autant à l'endettement qu'en 2021. Elles sont en effet 23 % de plus à souhaiter accroître la part relative des concours financiers externes qu'à la diminuer, proportion identique à 2021 (32 % souhaitent accroître cette part relative et 9 % de la réduire). Elles sont en revanche un peu nombreuses qu'en 2021 à souhaiter augmenter le recours à l'autofinancement relativement aux autres modes de financement (20 % contre 23 % en 2021) conduisant à une légère diminution du solde prévisionnel, à +11 après +14 en 2021. À l'inverse, le recours aux fonds propres serait revu à la hausse, le solde d'opinion s'accroissant de 3 points, à 0.



Selon la Banque de France, 25 % des ETI françaises ont effectué une demande de crédit d'investissement au premier trimestre 2022 (contre 21 % à la même période en 2021). Au creux de la crise, elles n'étaient que près de 18 % à l'avoir demandé. Toutefois, le nombre de demande de crédits d'investissement en provenance d'ETI resterait légèrement inférieur à son niveau d'avant crise. En 2019, environ 30 % des ETI avaient fait une demande de crédits d'investissement, un taux de plus de 5 points supérieur à celui observé actuellement. (cf. Banque de France, Accès des entreprises aux crédits, mai 2022).

L'accès au crédit reste particulièrement aisé malgré un niveau de marges plus contraignant

En 2021, la poursuite d'une politique monétaire accommodante par la Banque Centrale Européenne (BCE), la prolongation de certains dispositifs de soutien à la trésorerie des entreprises, comme les PGE, ont permis de maintenir des conditions de financement souples sur l'année. Dans ce contexte également de reprise de l'activité économique, 82 % des ETI nationales n'ont rencontré aucune difficulté particulière pour financer leur trésorerie ou leurs investissements, une proportion en hausse de 6 points par rapport à 2020. 15 % de ces entreprises ont rencontré quelques difficultés surmontables, une proportion en baisse de 6 points par rapport à l'année précédente marquée par la crise sanitaire. La part des entreprises ayant eu des difficultés majeures demeure quant à elle stable à un niveau faible (3 % soit 2 points supérieur au niveau d'avant crise).

Le manque de fonds propres et les politiques d'octroi des crédits par les banques ne constituent un frein majeur dans l'accès au financement que pour 11 % et 14 % respectivement des ETI interrogées. Le niveau d'endettement élevé est également relativement peu cité (18 % des ETI). En revanche, l'insuffisance des marges d'exploitation reste le principal frein à l'accès au financement des ETI, affectant près de la moitié des ETI, soit 9 points de plus qu'en 2021. Les tensions croissantes sur les prix des intrants et des difficultés d'approvisionnement sont probablement responsable de cette évolution.

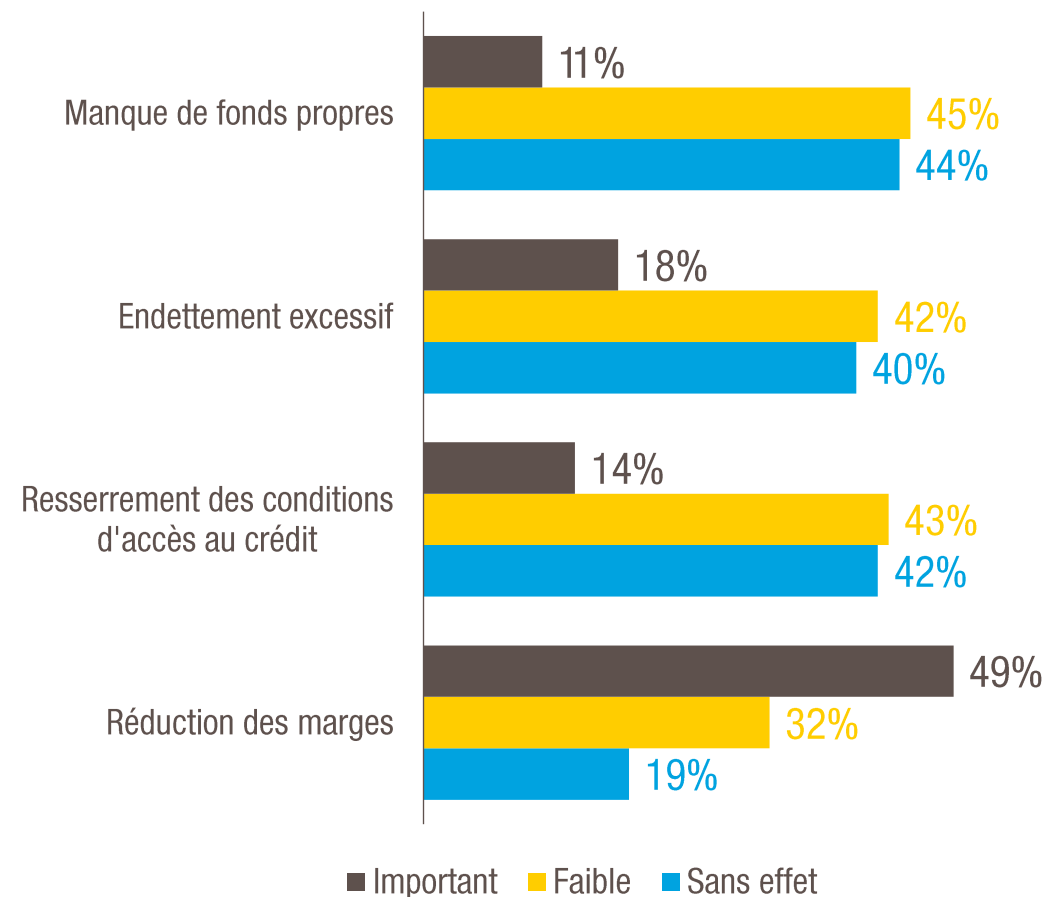
Cette dégradation des marges d'exploitation des entreprises s'observe également assez nettement chez les TPE/PME. Selon le dernier baromètre Bpifrance Le Lab-Rexecode de mai 2022, 44 % des TPE/PME anticipent une contraction de leur marge nette cette année, dont 15 % une franche baisse. Une proportion en forte hausse depuis février 2022, de 10 points.



Selon l'enquête trimestrielle auprès des banques concernant leur politique de distribution de crédit (enquête BLS), les conditions d'octroi de crédit en France sont demeurées favorables au 1^{er} trimestre 2022. Toutefois, un durcissement est attendu dans les prochains mois dans un contexte de normalisation progressive de la politique monétaire de la BCE. L'accroissement de la taille de son bilan ralenti tandis qu'une hausse des taux directeurs est prévue en fin d'année, voire en juillet selon l'évolution des prix en zone euro.

Selon la Banque de France, au 1^{er} trimestre 2022, davantage d'entreprises ont signalé un coût du crédit en hausse qu'un coût du crédit en baisse.

• APPRÉCIATION DES OBSTACLES À L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS EN AVRIL 2022 (RAPPEL EN 2021)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.



03.

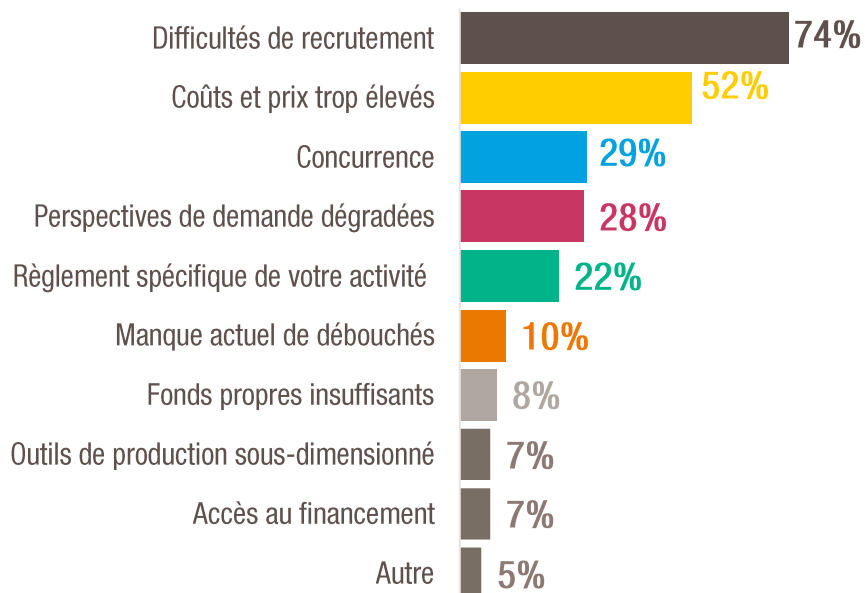
**LES ETI FACE AUX
DIFFICULTÉS
D'APPROVISIONNEMENT**
CELLES-CI SONT EXACERBÉES PAR LE
CONTEXTE DE GUERRE EN UKRAINE

2 ETI sur 3 affrontent des difficultés d'approvisionnement qui limitent leur activité

Comme pour les TPE/PME, les difficultés de recrutement demeurent de loin le premier frein au développement des ETI, pour près des ¾ d'entre elles. En deuxième position, les coûts et prix trop élevés sont cités par la moitié des ETI.

Plus généralement, les difficultés d'approvisionnement pèseraient sur l'activité de 2/3 des ETI. La hausse des prix des intrants hors énergie limiterait modérément, voire fortement, l'activité de la moitié des ETI, de même que l'allongement des délais de livraisons. La hausse des prix de l'énergie limiterait sensiblement l'activité de 45 % des ETI.

• PRINCIPAUX FREINS À LA BONNE MARCHÉ DE L'ENTREPRISE ET À SON DÉVELOPPEMENT EN 2022 (EN % DE LA POPULATION DES ETI)

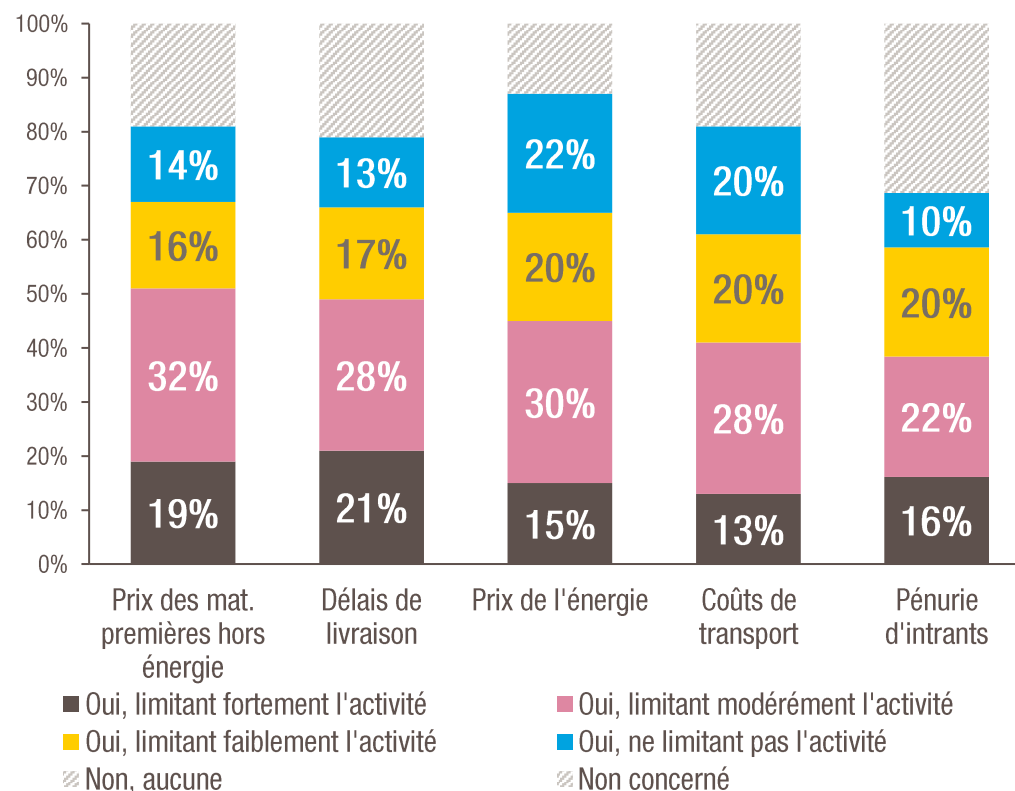


Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Par secteur, 70 % des ETI de l'Industrie voient leur activité limitée au moins modérément par la hausse des prix des intrants hors énergie, 56 % par celle des prix de l'énergie et 63 % par les délais de livraisons. La Construction et le Commerce seraient un peu moins touchés par la hausse des prix des intrants (resp. 62 % et 59 %) et par les prix de l'énergie (resp. 48 % et 52 %) mais de façon similaire par les délais de livraison. Dans les Services, 30 % des ETI seraient affectées au moins modérément.

• IMPACT DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT SUR L'ACTIVITÉ DES ETI (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Base : échantillon redressé

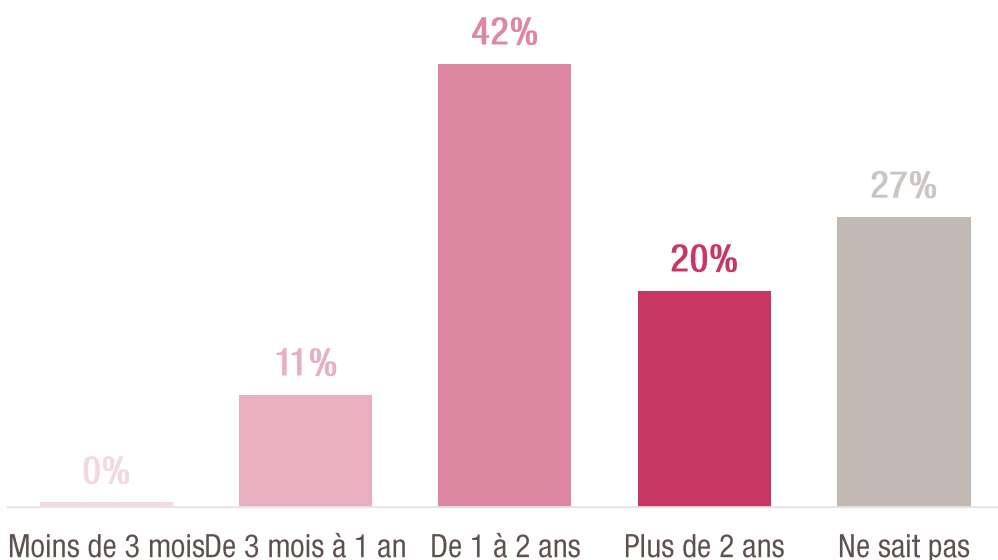
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Près des 3/4 des ETI envisagent d'amortir l'impact de ces difficultés par une hausse des prix de vente

Bien que l'horizon de résorption de ces difficultés d'approvisionnement soit très incertain, 27 % des dirigeants d'ETI interrogés n'ayant à ce stade aucune visibilité, une grande majorité (62 %) pensent y rester confrontés pour encore un an au moins (deux ans au moins pour 20 % d'entre eux).

Ces difficultés pèsent sur la trésorerie des entreprises : 20 à 25 % des ETI rencontrant une restriction forte de leur activité en raison de ces tensions ont eu en 2021 une situation de trésorerie difficile (contre 14 % en moyenne pour l'ensemble des ETI) et 30 à plus de 40 % de ces ETI anticipent une dégradation de leur trésorerie en 2022 (contre 24 % en moyenne pour l'ensemble des ETI).

• HORIZON DE RÉSORPTION DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT ANTICIPÉ PAR LES ETI (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



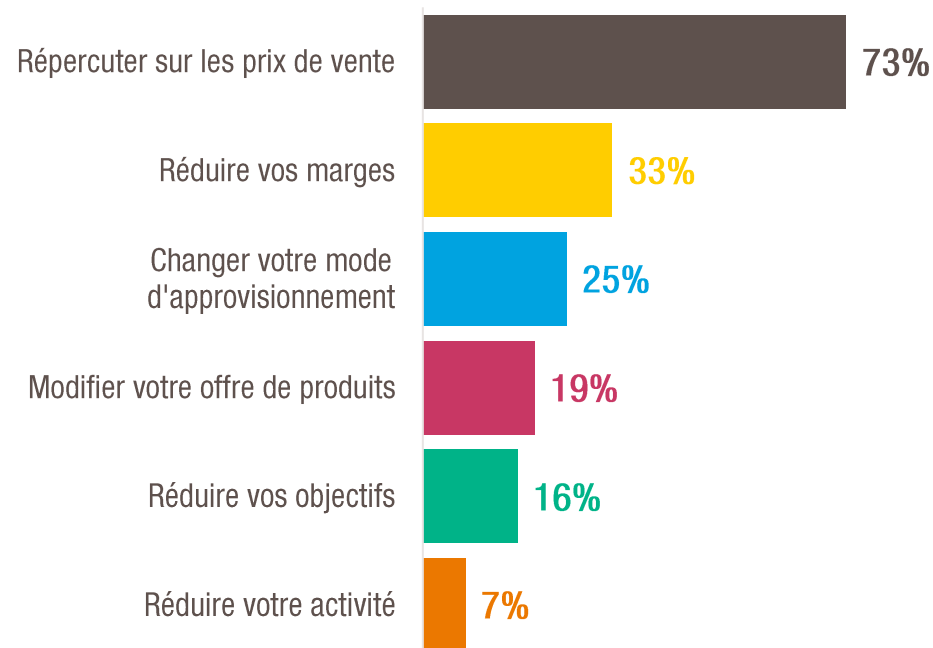
Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Pour affronter ces difficultés, anticipées durables, et pesant sur leur situation financière, plusieurs stratégies sont envisagées/mobilisées par les entreprises :

- Près des trois quarts des ETI envisagent de répercuter ces tensions sur leurs prix de vente, alimentant les pressions inflationnistes sur les biens à la consommation. Cette stratégie est envisagée par 82 % des ETI industrielles, et 74 % des entreprises du Commerce et du Tourisme.
- Un tiers des ETI songent par ailleurs à rogner sur leurs marges (27 % dans l'industrie et 31 % dans le Commerce).
- Enfin, un quart des dirigeants pourraient modifier leur mode d'approvisionnement, les ETI industrielles étant les plus nombreuses à y penser (38 %).
- Seulement 7 % des dirigeants envisagent de baisser leur activité. L'impact des difficultés d'approvisionnement se traduirait ainsi dans l'ensemble par une moindre progression de l'activité des ETI plutôt que par une réelle diminution.

• STRATÉGIES ENVISAGÉES PAR LES ETI POUR AFFRONTER CES DIFFICULTÉS (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

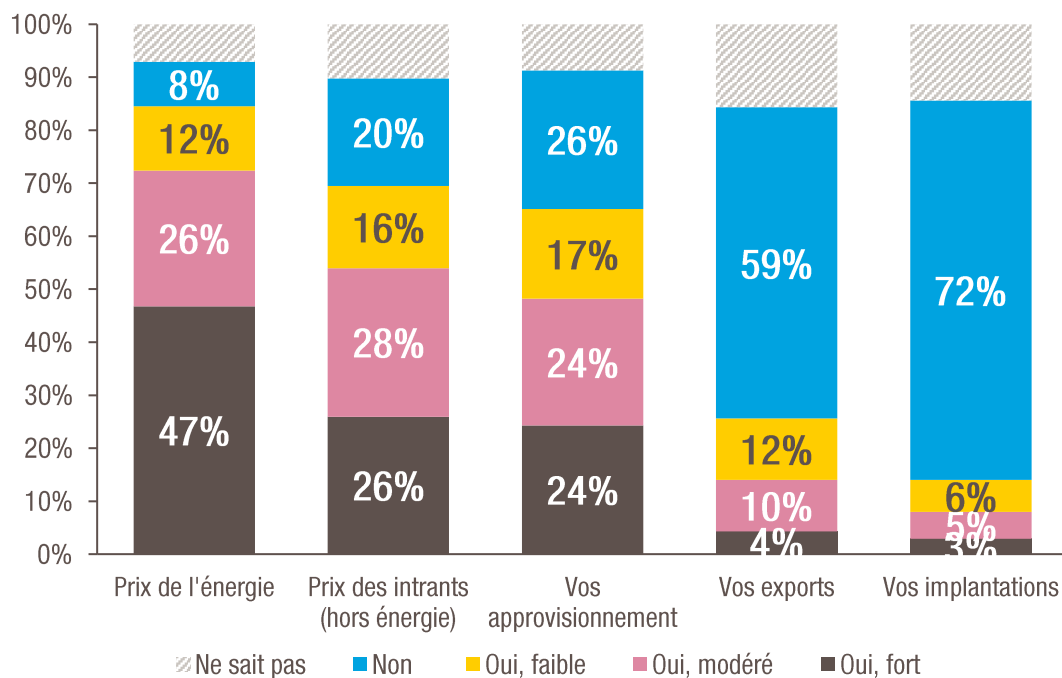
Plus de la moitié des ETI anticipent un impact fort de la guerre en Ukraine sur leur activité

Le déclenchement de la guerre en Ukraine fin février est venue accentuer les difficultés d'approvisionnement déjà élevées depuis 2021. L'impact sur les ETI passerait d'abord par la hausse des prix des matières premières énergétiques (85 % d'ETI touchées) et non-énergétiques (70 %), et serait particulièrement fort pour respectivement près de la moitié et un quart des entreprises interrogées. Les ETI sont également très exposées via leurs approvisionnements (livraisons, pénuries etc., 65 % d'ETI étant concernées).

Au total, plus de la moitié des ETI (54 %) envisagent un impact fort de la guerre en Ukraine sur leur activité *via* l'un des cinq canaux identifiés.

• IMPACT DE LA GUERRE EN UKRAINE SUR L'ACTIVITÉ DES ETI

(EN % DE LA POPULATION DES ETI)

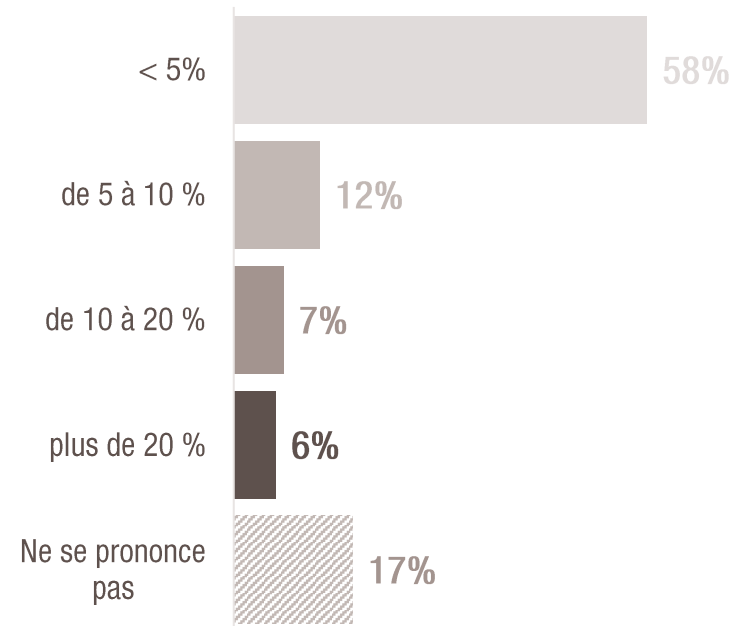


Base : échantillon redressé
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Certaines entreprises sont significativement exposées à la hausse des prix du gaz naturel (+155 % début mars par rapport à son niveau d'avant conflit, et supérieur de 14 % en moyenne en mai). Pour un quart des ETI interrogées, les consommations de gaz naturel représentent plus de 5% des consommations intermédiaires, et même plus de 10 % de ces consommations pour 13 % d'entre elles. 29 % des ETI industrielles ont un poids du gaz naturel dans leurs consommations supérieure à 5 % contre entre 21 % et 23 % dans la Construction et le Commerce.

• PART DU GAZ NATUREL DANS LES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES

(EN % DE LA POPULATION DES ETI)

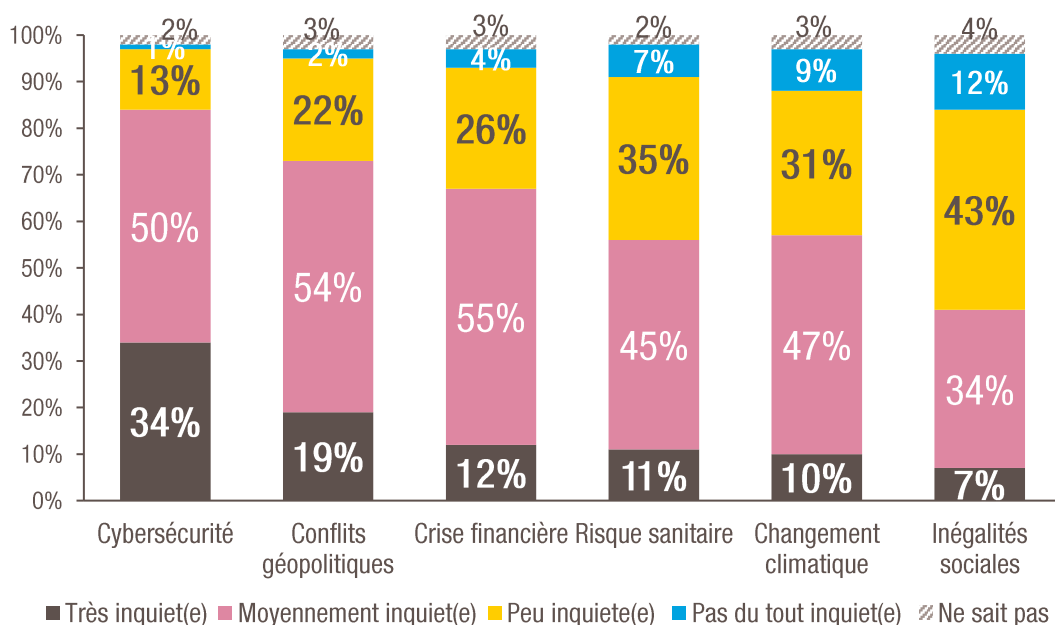


Base : échantillon redressé
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

FOCUS

A plus long terme, la principale source d'inquiétude des dirigeants d'ETI est le risque de cybersécurité

• DEGRÉ D'INQUIÉTUDE DES ETI VIS-À-VIS DES RISQUES MONDIAUX (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



83 % des ETI interrogées sont moyennement voire très inquiètes pour leur cybersécurité. Un tiers d'entre elles se disent même très préoccupées à l'égard des risques qui pèsent sur leur sécurité informatique.

Dans le contexte de guerre en Ukraine, l'inquiétude face au risque géopolitique est également élevée : 73 % des ETI se disent moyennement voire très inquiètes (19 %) par les conflits géopolitiques.

Si ce degré d'inquiétude est partagé par les ETI quelle que soit leur taille, une forte hétérogénéité apparaît selon le secteur d'activité.

- Les ETI des Services sont bien plus nombreuses à être très préoccupées par la thématique de cybersécurité que l'Industrie ou le Commerce et le Tourisme (45 % contre 29 % pour les deux autres secteurs). De même, les ETI des Services sont davantage inquiètes par le risque sanitaire que les ETI des autres secteurs (17 % très inquiètes contre 6 % dans l'Industrie et 9 % dans le Commerce / Transport / Hébergement-Restaurant). Enfin, les ETI des Services sont un peu plus inquiètes que leurs homologues de l'Industrie en ce qui concerne le risque de crise financière (14 % contre 10 %).
- En revanche, les ETI industrielles sont plus nombreuses à être très inquiètes par les conflits géopolitiques que celles des services (25 % contre 16 % dans les services), probablement en lien avec leur plus fort degré d'internationalisation. En effet, les ETI exportatrices, réalisant au moins 5 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger, semblent plus préoccupées par le risque de tensions géopolitiques dans les années à venir que les peu exportatrices (23 % contre 14 %).

* Proportion calculée sur les entreprises ayant au moins une filiale à l'étranger.

Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

04.

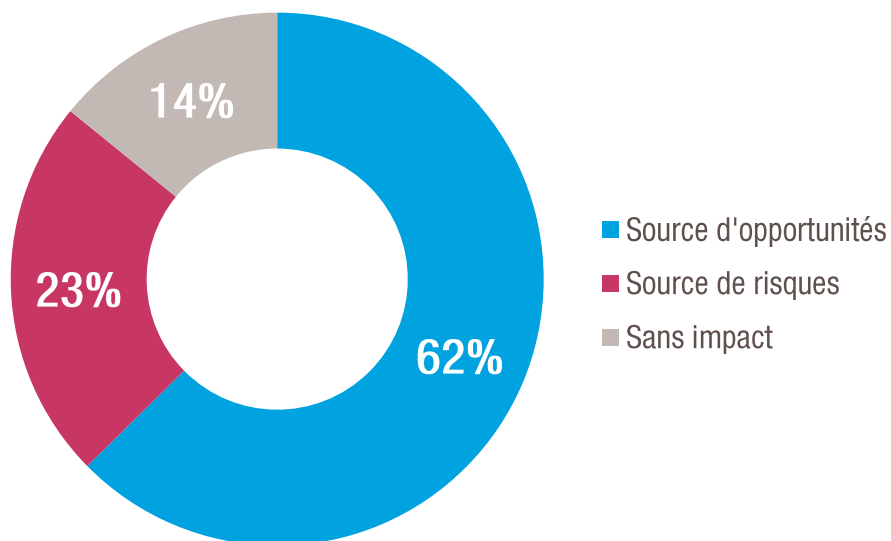
**LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
ÉNERGÉTIQUE CHEZ
LES ETI**

**UNE SOURCE D'OPPORTUNITÉ
POUR UNE LARGE MAJORITÉ
D'ENTRE ELLES**

Près de 2 ETI sur 3 considèrent la transition écologique et énergétique comme une opportunité

Pour 62 % des ETI, leur transition écologique et énergétique (TEE) serait source d'opportunité. Les ETI de l'Industrie et de la Construction sont plus nombreuses à la considérer comme telle (respectivement 68 % et 79 %) que celles du Commerce / Transport / Hébergement-Restauration (55 %) et, dans une moindre mesure, que les autres services (63 %). De même pour les ETI innovantes (69 % contre 55 % pour les non-innovantes) et pour les ETI de plus de 500 salariés (65 % contre 49 % pour celles de moins de 250 salariés). Réciproquement, les plus petites ETI, non innovantes et du secteur des services, sont plus nombreuses à envisager leur TEE comme source de risque pour leur activité.

PERCEPTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE COMME SOURCE DE RISQUE OU D'OPPORTUNITÉ PAR LES ETI (EN % DE LA POPULATION DES ETI)

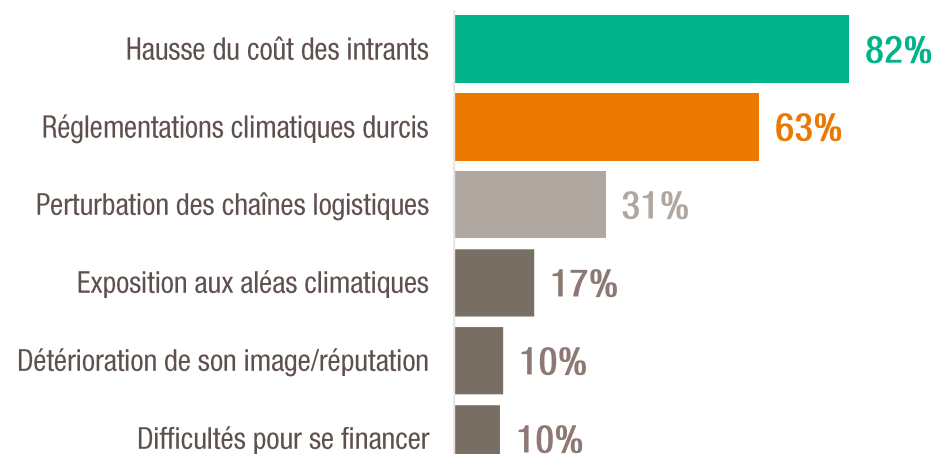


Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Parmi les risques, le principal serait lié à la hausse anticipée du prix des intrants, cité par 82 % des dirigeants interrogés. Ceux-ci ont probablement en tête les perspectives de hausse du prix du carbone et des intrants les plus utilisés dans la production des technologies de la TEE. Le durcissement des réglementations climatiques serait source de risque pour près de 2 ETI sur 3; ce dernier inquiète plus les ETI industrielles (67 %) que celles des services (54 %), de même que la hausse du prix des intrants (89 % dans l'Industrie contre 68 % dans les Services). En revanche, les Services semblent davantage préoccupés par la détérioration possible de leur réputation (15 % contre 8 % pour l'industrie). Les difficultés potentielles de financement ne sont que peu citées (10%).

PRINCIPAUX RISQUES SUR L'ACTIVITÉ DES ETI LIÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



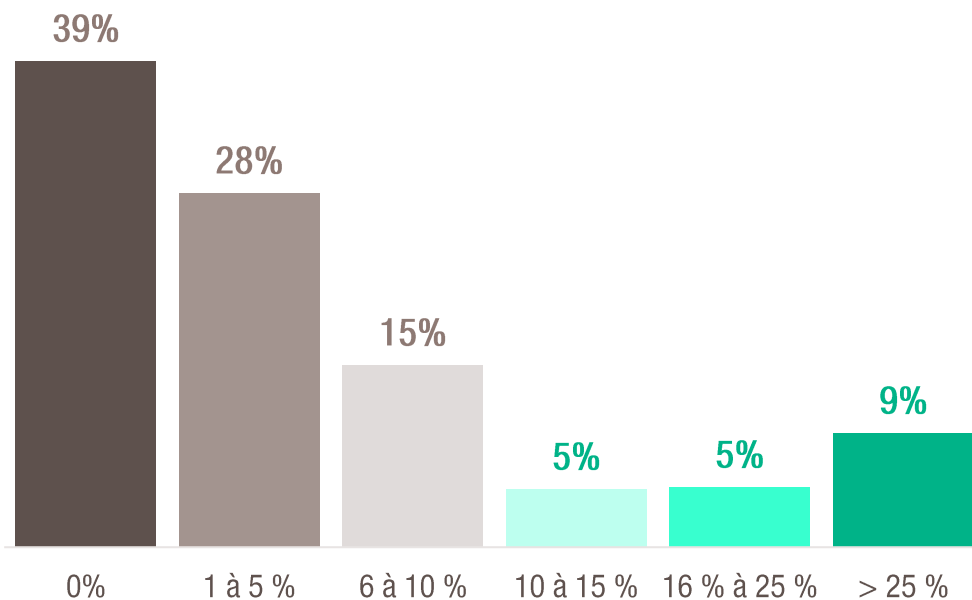
Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

70 % des ETI envisagent d'accroître leurs investissements verts au cours des cinq prochaines années

En 2021, les ETI consacraient en moyenne 8 % de leurs investissements totaux à leur TEE. Ces investissements « verts » semblent plutôt concentrés dans un nombre restreint d'entreprises. Plus des deux tiers y consacraient moins de 5 % et la moitié une part inférieure à 3 %. En revanche, 19 % des ETI ont dédié au moins 10 % de leurs investissements à leur TEE en 2021. Dans l'Industrie, elles sont 26 % à y consacrer plus de 10 % de leurs investissements contre 17 % dans le Commerce / Transport / Hébergement-Restaurant et 15 % dans les autres Services. La part des investissements « verts » est plus élevée parmi les plus grosses ETI (19% pour les ETI de plus de 500 salariés contre 14 % pour celles de moins de 250 salariés).

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DES INVESTISSEMENTS VERTS DANS LEURS INVESTISSEMENTS TOTAUX (EN % DE LA POPULATION DES ETI)

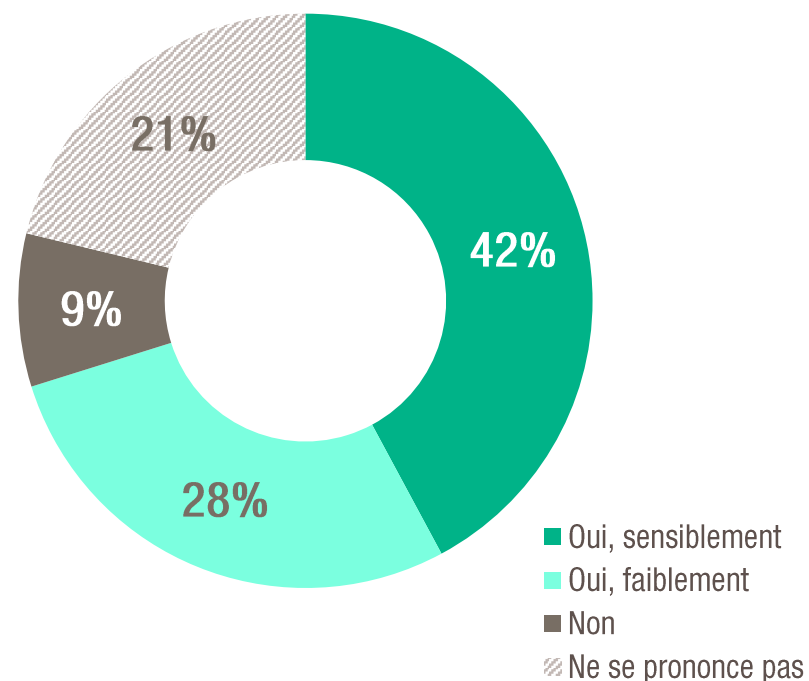


Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

70 % des ETI envisagent d'accroître leurs investissements verts au cours des cinq prochaines années, dont 42 % sensiblement. Les ETI industrielles sont les plus nombreuses à vouloir accroître sensiblement ces investissements (51 % contre 44 % dans la Construction, 40 % dans le Commerce / Transport / Hébergement-Restaurant et 48 % dans les autres Services). C'est également le cas des ETI innovantes (49 % contre 35 % pour les non-innovantes) et des plus grosses entreprises (47 % des ETI de plus de 500 salariés contre 26 % des ETI de 250 salariés).

• RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR DÉCISION D'ACCROITRE LEURS INVESTISSEMENTS VERTS DANS LES CINQ PROCHAINES ANNÉES (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



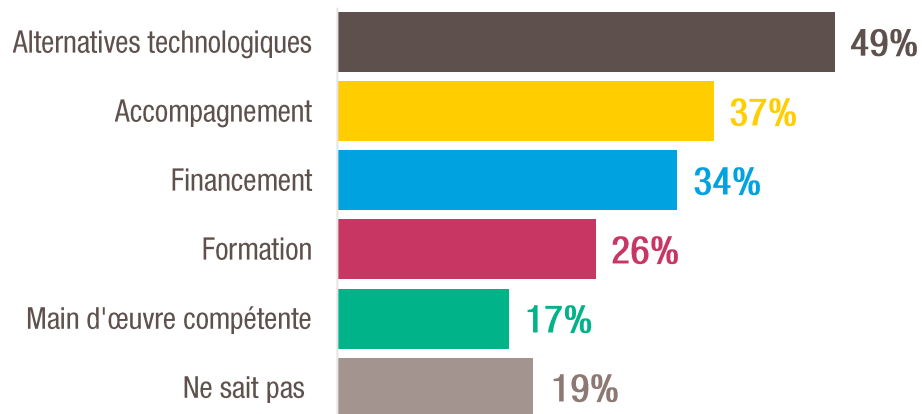
Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

La moitié des ETI citent le manque d'alternatives technologiques comme principal obstacle à leur transition

Les entreprises font face à des obstacles pouvant freiner leur transition. Ainsi, près d'une ETI sur deux (49 %) aurait besoin d'alternatives technologiques pour réaliser sa transition (61 % des ETI de la Construction). Cela traduit un besoin fort d'innovation, et donc d'investissements supplémentaires, afin de développer ces technologies. Le besoin d'accompagnement arrive en deuxième position, plus cité par les ETI industrielles que celles des services (41 % contre 34 %), de même pour la formation (35 % contre 24 %). La question du financement suit de près (34 % de l'ensemble des ETI). Les besoins semblent assez similaires pour les ETI de moins de 500 salariés relativement aux plus grosses entreprises.

• PRINCIPAUX BESOINS DES ETI POUR ENTAMER/POURSUIVRE LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Base : échantillon redressé

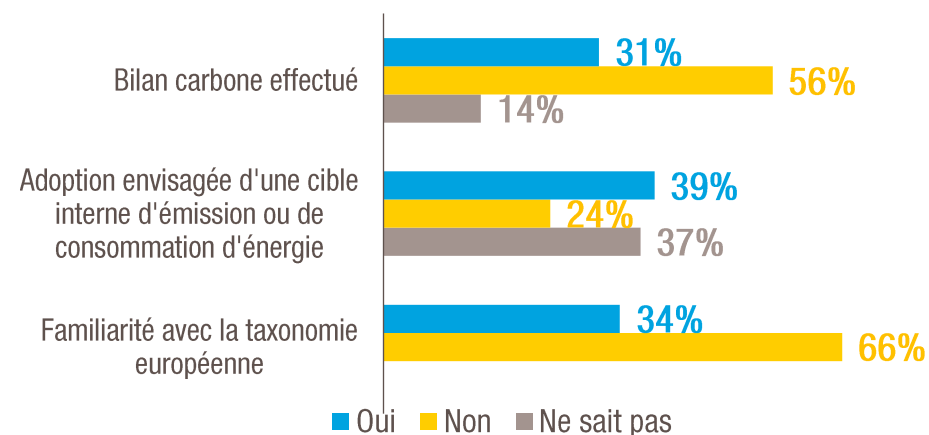
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Selon l'« *Institute For Climate Economics* », les investissements verts se seraient élevés en France à 45 Md€ en 2020, soit une hausse de 10 % relativement à 2019. Toutefois, dans le cadre d'une stratégie de transition écologique ordonnée, 13 à 15 Md€ d'investissements supplémentaires par an seraient nécessaires entre 2021 et 2023 et entre 23 et 29 Md€ entre 2024 et 2029. Ces montants constitueraient une borne inférieure car depuis 2021, les exigences en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre se sont renforcées.

En termes d'avancement dans leur TEE, environ une ETI sur trois se sont déjà engagées dans le processus ou sont en passe de le faire. 31 % des ETI ont effectué un bilan carbone de leur entreprise et 39 % envisagent de le faire. De plus, 39 % ont adopté une cible interne d'émission de gaz à effet de serre ou de consommation d'énergie. Les ETI industrielles sont de loin les plus avancées dans leur transition. 41 % d'entre elles ont déjà réalisé un bilan carbone et 42 % envisagent de le faire (contre 26 % et 44 % dans la Construction, 24 % et 39 % dans le Commerce et le Tourisme). Par ailleurs, 50 % des ETI industrielles ont adopté des cibles internes contre 28 % dans la Construction, 34 % dans le Commerce et 39 % dans les autres services.

Ce degré d'avancement dans la TEE est surtout l'apanage des plus grosses ETI. 40 % ont réalisé un bilan carbone pour les ETI de plus de 500 salariés (41 % l'envisagent) contre 18 % des ETI de moins de 250 salariés (30 %). Ces écarts s'expliquent en grande partie par le caractère obligatoire de la réalisation d'un bilan carbone pour les entreprises de plus de 500 salariés.

• ETAT DE L'AVANCEMENT DES ETI DANS LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Base : échantillon redressé

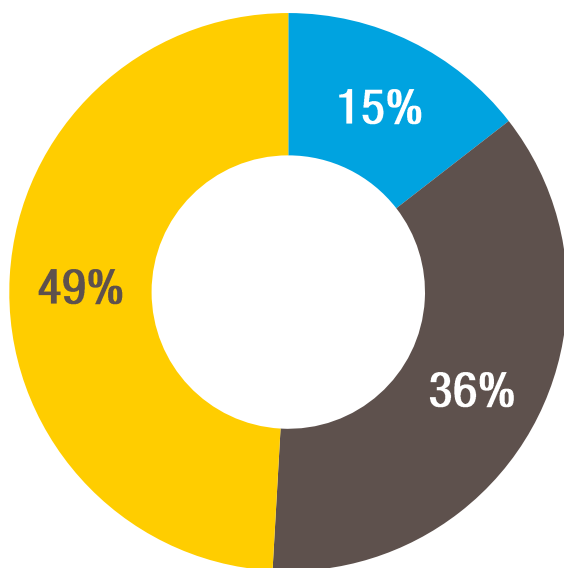
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

05.

**PROFIL DES ETI
NATIONALES**

Caractéristiques des 550 ETI nationales répondantes

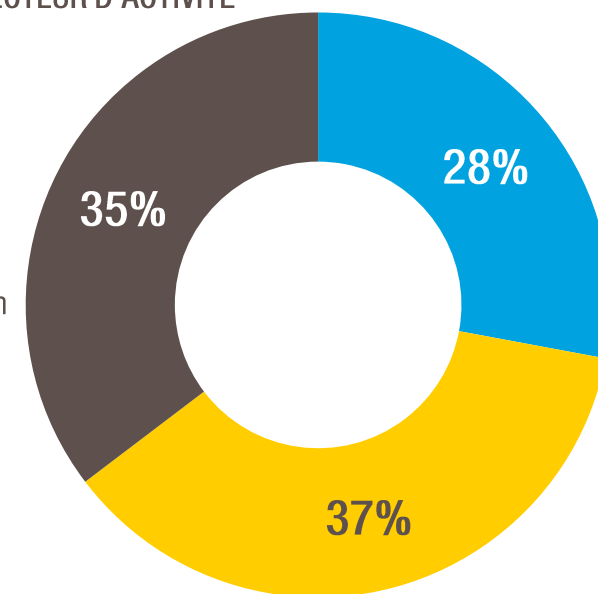
• RÉPARTITION DES ETI PAR TAILLE



- < 250 salariés
- 250 à moins de 500 salariés
- 500 à moins de 5000 salariés

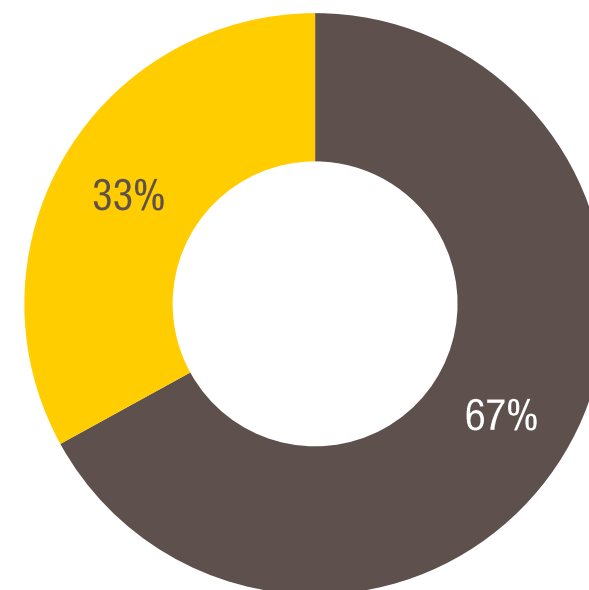
• RÉPARTITIONS DES ETI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Industrie, Construction
- Commerce, Transport, Hébergement-restauration
- Services



• RÉPARTITION DES ETI PAR RÉGION

- Province
- Île-de-France

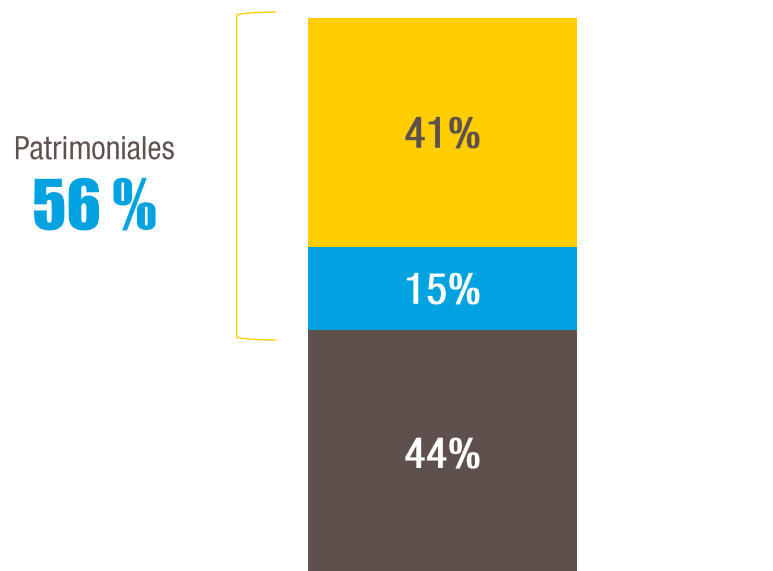


Structure capitalistique

Quasiment 6 ETI sur 10 sont des entreprises « patrimoniales »⁽¹⁾, leur capital étant détenu à 50 % et plus par des personnes physiques nommément connues. 74 % d'entre elles sont dites « familiales », l'entreprise appartenant à une seule personnes ou un lien de parenté existant entre les détenteurs du capital. Ces entreprises familiales représentent 41 % des ETI.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE PATRIMONIAL

- Non patrimoniales
- Autres
- Familiales



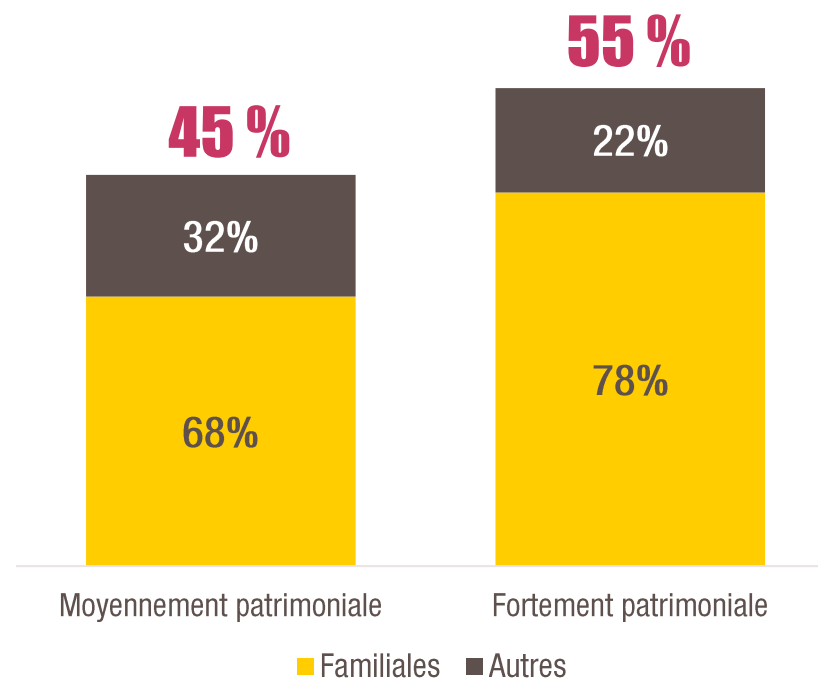
Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

⁽¹⁾ Entreprise dont au moins la moitié du capital social est détenu par des personnes physiques nommément connues. Elles sont dites familiales s'il y a des liens de parenté entre elles.

Selon le niveau de contrôle du capital par ces personnes, le caractère patrimonial de ces ETI est plus ou moins prononcé: les fortement patrimoniales (100 % du capital) et les moyennement patrimoniales (50 % à moins de 100 % du capital). 55 % sont fortement patrimoniales.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LE NIVEAU DE CONTRÔLE DU CAPITAL



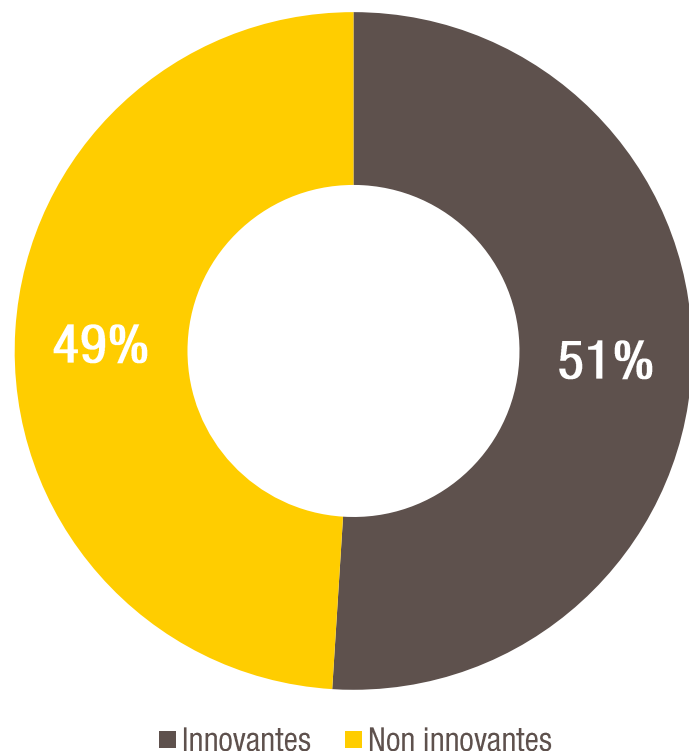
Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

ETI et innovation

En 2022, un peu plus d'une ETI sur deux est innovante, essentiellement pour avoir financé des frais de recherche et développement et/ou déposé des brevets/marques/dessins/modèles. Une très grande majorité (75 %) des ETI industrielles sont innovantes. Elles représentent près de 34 % des ETI innovantes.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE INNOVANT

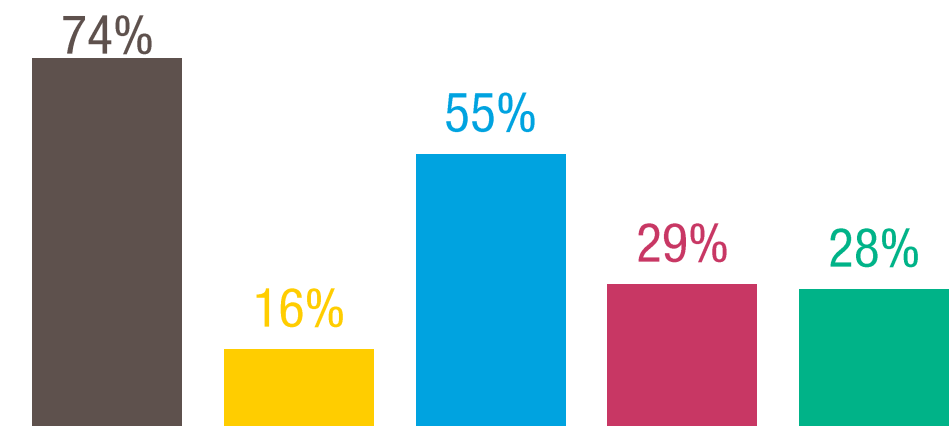


Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

• ETI INNOVANTES : CARACTÉRISATION DES ACTIONS (AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES)

Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins 1 des 5 mesures suivantes au cours des 3 dernières années :



A. Financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R&D.

B. Acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie

C. Déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle

D. Développement pour le compte d'un tiers d'un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré

E. Commercialisé un nouveau produit, bien ou service (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits déjà existants), ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation, ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'était déjà utilisé ou commercialisé par des concurrents.

Base : échantillon redressé

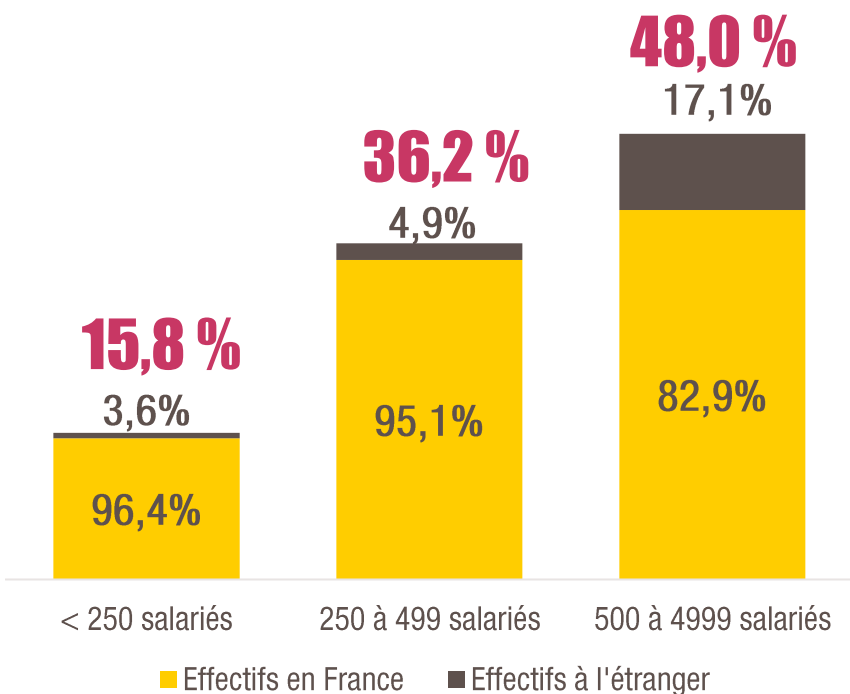
Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Emploi

Plus de la moitié des ETI ont moins de 500 salariés

La moitié des ETI a moins de 478 salariés (428 salariés en France) et un quart plus de 900 salariés (plus de 722 en France). En 2021, 85 % des effectifs salariés des ETI se situent en France et seuls 15 % à l'étranger.

• RÉPARTITION PAR CLASSE D'EFFECTIF AVEC VENTILATION DES EFFECTIFS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

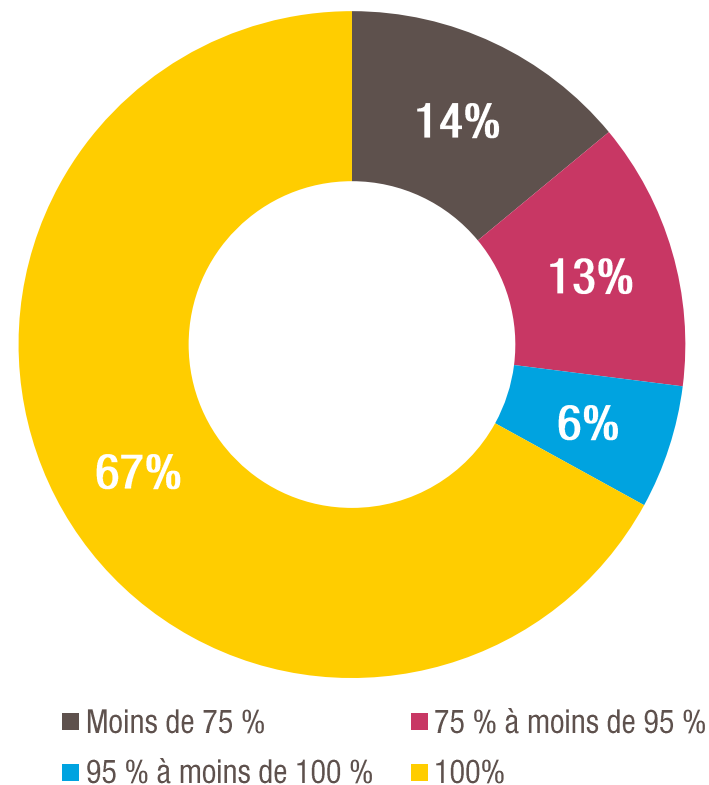


Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Les ETI sont principalement implantées en France : 67 % ont la totalité de leur effectif en France et 87 % y ont plus des trois quarts. Près des trois quarts (74 %) des ETI les plus internationalisées (i.e. ayant moins de 75 % de leurs effectifs en France) sont des entreprises de plus de 500 salariés. Par ailleurs, 50 % des ETI les plus internationalisées appartiennent au secteur de l'Industrie.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DES EFFECTIFS EN FRANCE



Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Activité à l'international

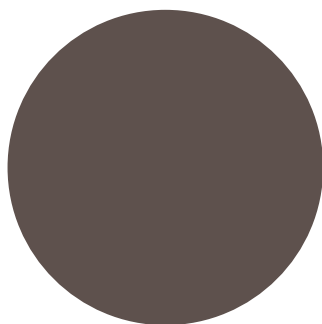
44 % des ETI ont une activité à l'international

Le pourcentage moyen du chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 16 %. 25 % des ETI réalisent au moins un quart de leur activité en dehors de l'Hexagone.

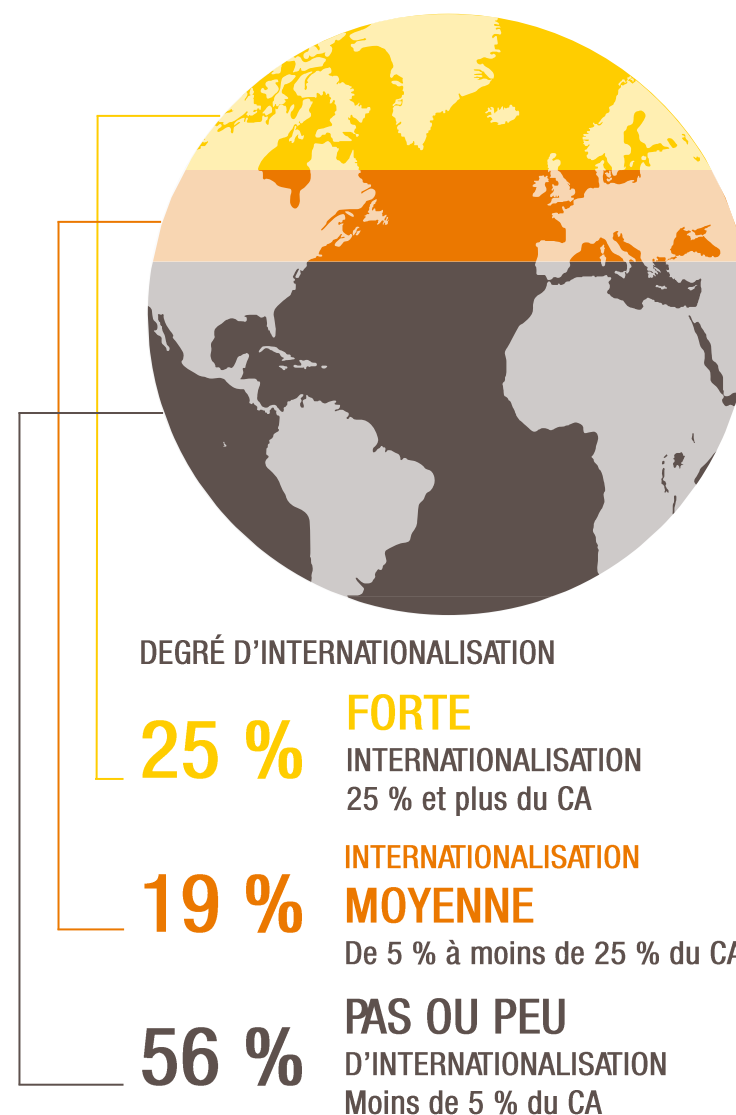
La taille des ETI a une influence sur le poids moyen de l'internationalisation dans l'activité consolidée : il est de 13 % pour les ETI de moins de 500 salariés et de 20 % pour celle de 500 à 4999 salariés. L'innovation est un facteur encore plus discriminant : les ETI classées comme innovantes réalisent en moyenne 25 % de leur activité à l'international contre seulement 8 % pour les « non innovantes ».

La moitié (50%) des ETI très internationalisées appartiennent au secteur de l'industrie.

En moyenne, 62 % de l'activité à l'international des ETI se fait au sein de l'Union Européenne et 38 % dans le reste du monde.



• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL



Base : échantillon redressé

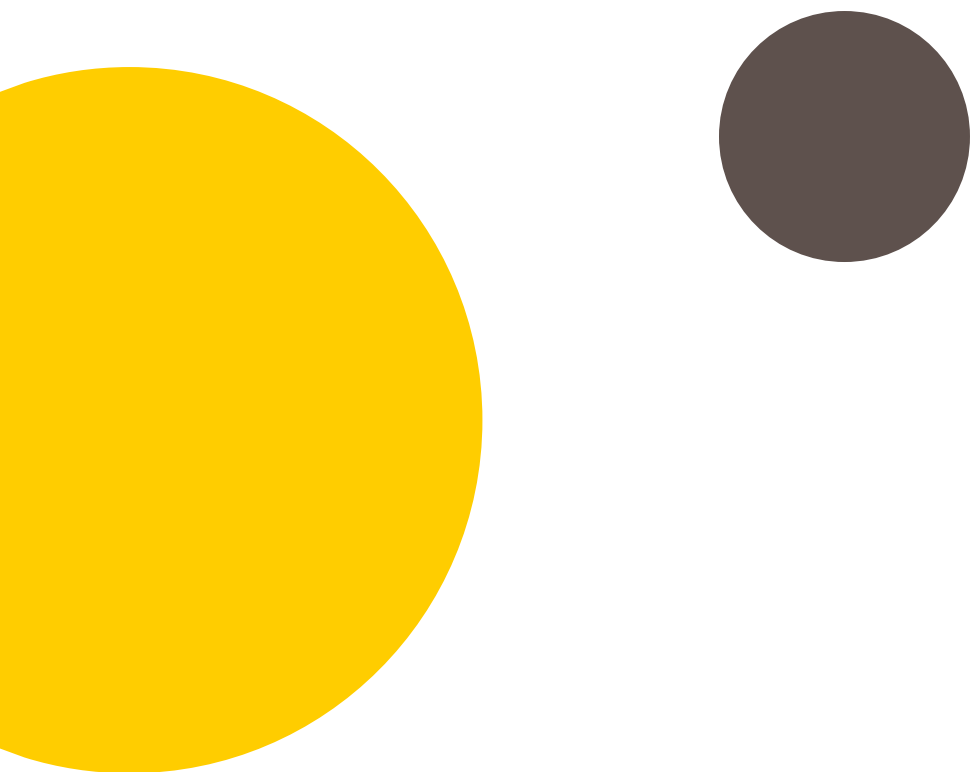
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Implantation à l'étranger

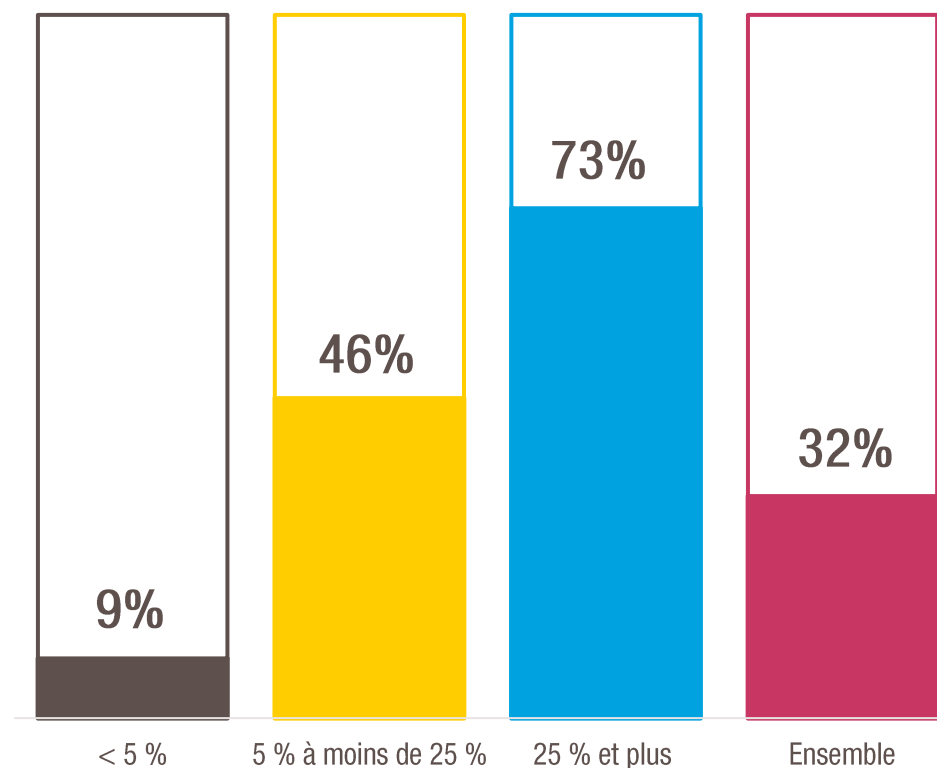
Les ETI, dans leur ensemble, ont en moyenne 2 filiales implantées à l'étranger. Toutefois, seules 32 % des ETI ont au moins une filiale à l'étranger. L'analyse qui suit porte sur cette population.

Ces ETI ont en moyenne 7 à 8 filiales hors de France. Ce chiffre atteint 11 pour les ETI très internationalisées contre 3 et 4 filiales respectivement pour les peu ou moyennement internationalisées.

Près des trois quarts (73 %) des filiales et des co-entreprises à l'étranger dépendent des ETI très internationalisées et 74 % d'ETI innovantes.



- PROPORTION DES ETI AYANT AU MOINS UNE FILIALE A L'ÉTRANGER SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL



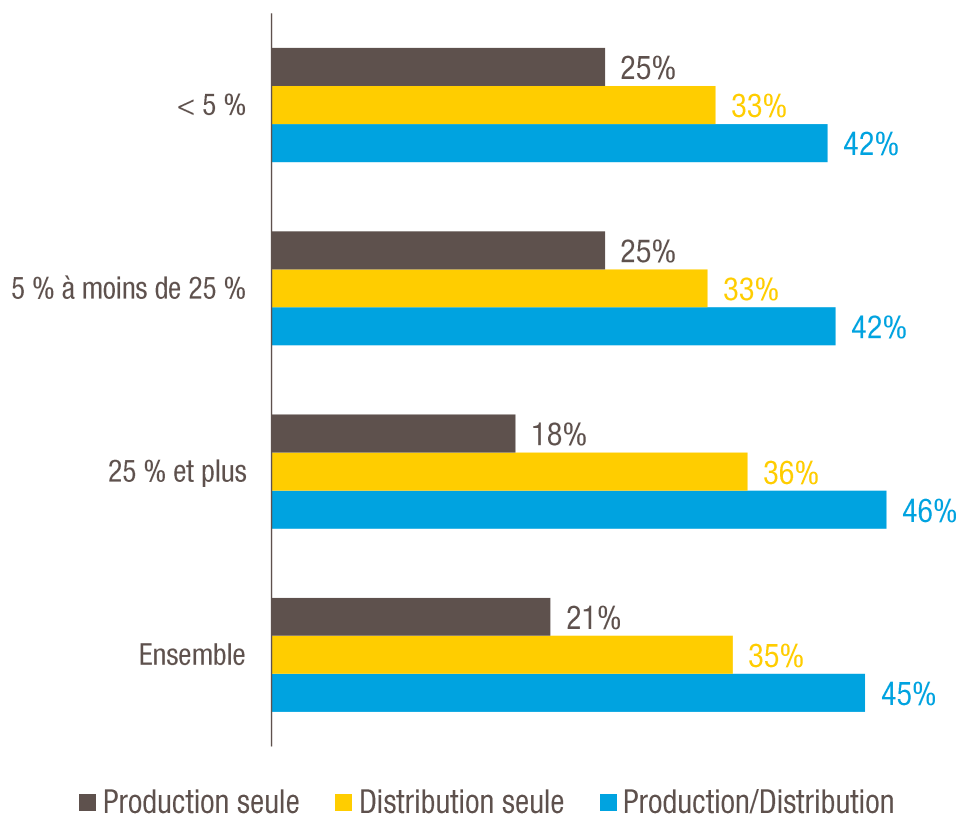
Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

La nature des implantations à l'étranger, de production ou de distribution, dépend du degré d'internationalisation

Les filiales à l'étranger peuvent être spécialisées soit dans la production ou dans la distribution, soit dans des structures mixtes. Pour les ETI peu ou pas internationalisées, les filiales sont le plus souvent spécialisées dans la distribution. À l'inverse, les filiales des moyennement internationalisées sont plus spécialement mixtes et de production tandis que celles des très internationalisées sont principalement mixtes et de distribution.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL ET LE TYPE DE FILIALE



Base : échantillon redressé

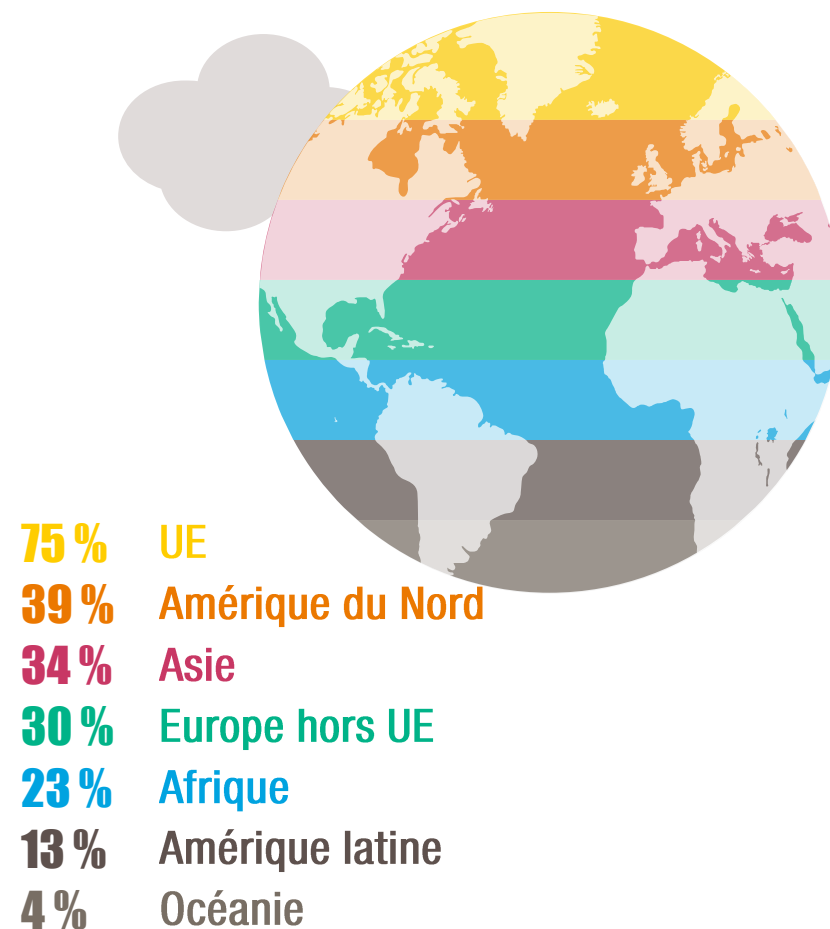
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Les filiales à l'étranger sont principalement implantées dans l'Union européenne

Trois ETI sur quatre avec filiales étrangères y ont une ou plusieurs implantations.

Elles sont également présentes en Amérique du Nord (39 %), en Asie (34 %), et en Europe hors Union Européenne (30 %)

• ZONE D'IMPLANTATION DES ETI À L'ÉTRANGER



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Ces résultats proviennent de la 12^e enquête de conjoncture menée par Bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) entre fin mars et début mai 2022. Cette enquête initiée en 2011 est actualisée chaque année.

Définition des ETI

La catégorie des **entreprises de taille intermédiaire** a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et précisée dans le décret de décembre 2008. Ce sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des **petites et moyennes entreprises (PME)**⁽¹⁾ et qui :

- D'une part occupent moins de 5000 salariés,
- D'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 Md€ ou un total bilan annuel n'excédant pas 2 Md €.

Elles se situent donc entre PME et **les grandes entreprises (GE)**.

Périmètre de l'étude

La population de référence des 5000 ETI qui ont servi de base à cette enquête, est composée des ETI ayant répondu à l'enquête de conjoncture de 2021, complétée par le fichier SIRENE de l'INSEE, identifiant pour chaque unité légale, la catégorie du groupe auquel elle appartient. La tête de groupe est ensuite identifiée via des données de liaisons financières entre unités légales fournies par la base Diane (Bureau Van Dijk).

⁽¹⁾ Entreprises employant moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuels ne dépassent pas 50 M € ou le bilan annuel de 43 M€.

Echantillon d'analyse et méthode de redressement

Un questionnaire a été adressé à ces entreprises fin mars. Sur les 838 questionnaires reçus avant le 13 mai, 550 ont été validés pour constitution de l'échantillon d'analyse.

Ont été écartées les entreprises hors critères ETI, à tête de groupe étrangère et celles dont le questionnaire était incomplet ou mal rempli.

Cet échantillon a ensuite été redressé en fonction de 3 critères:

- La taille
- Le secteur
- La région

L'analyse porte sur les données consolidées lorsqu'il y en a d'établies (plus de 80 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

Indicateur ou solde d'opinion

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...).

Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

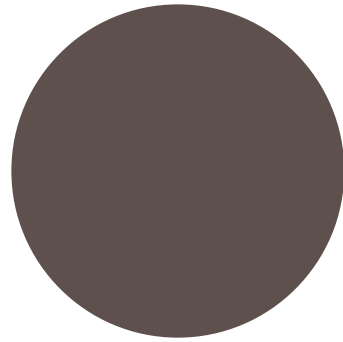
- Indicateur en évolution = $[(\% \text{ « en hausse »}) - (\% \text{ « en baisse »})] \times 100$
- Indicateur en niveau = $[(\% \text{ « aisé »}) - (\% \text{ « difficile »})] \times 100$

Responsable de l'étude, Thomas LABOUREAU,
Direction de l'Évaluation, des Études et de la Prospective, Pôle Conjoncture-Macroéconomie.

Pour contacter Bpifrance de votre région

—
[bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

Bpifrance
27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00



**SERVIR
L'AVENIR**

